

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2025

SOMMAIRE

SYDER | Rapport d'activité 2025

03

ÉDITORIAL

04

UNE ANNÉE POUR
SE RENCONTRER ET
DÉCIDER ENSEMBLE

06

LES TROPHÉES
DU SYDER 2025

07

LES CONCESSIONS

13

URBANISME

16

L'ÉCLAIRAGE
PUBLIC

21

LES ÉNERGIES
RENOUVELABLES

30

RESSOURCES
HUMAINES

32

COMMUNICATION

38

ÇA S'EST PASSÉ
EN 2025

39

COMPTE
ADMINISTRATIF

41

DÉLIBÉRATIONS

45

MARCHÉS
PUBLICS

Le rapport d'activité 2025 est une publication du SYDER
Syndicat Départemental d'Energies du Rhône
61 chemin du Moulin Carron
69574 Dardilly Cedex.
Tél : 04 72 18 75 00 – Fax : 04 78 33 84 91
Courriel : accueil@syder.fr
Site internet : www.syder.fr

Directeur de la publication : Marc COSTE
Rédacteur en chef : Marie-Laure Blot
Rédacteur en chef adjoint : Mathilde Amoros
Conception et mise en page : Mathilde Amoros

Bilan 2025

L'année 2025 revêt une dimension particulière dans l'histoire du SYDER. Elle marque l'aboutissement d'une mandature singulière (2020-2026), conduite dans un contexte inédit, caractérisé par des crises successives qui ont profondément bouleversé l'action publique locale : crise sanitaire liée à la Covid-19, crise énergétique sans précédent et accélération des enjeux climatiques.

La nouvelle mandature s'ouvre avec une conviction forte : **la transition énergétique se construit avant tout au plus près des territoires**. Notre boussole sera celle de la proximité, du dialogue et de l'accompagnement des communes. Renforcer le lien avec les élus, être davantage présents sur le terrain et proposer des réponses toujours plus adaptées aux réalités locales guideront notre action.

Plus que jamais, le syndicat a accompagné les collectivités dans leurs projets en proposant des réponses concrètes et innovantes pour renforcer leur résilience.

L'année 2025 en est une parfaite illustration : accélération de la **Démarche Performancielle**, vaste programme de rénovation de l'éclairage public au service de la sobriété énergétique, renforcement du maillage territorial avec la mise en service de plus de cinquante nouvelles bornes de recharge pour véhicules électriques et **quatre stations publiques de superchargeurs**, développement des énergies renouvelables avec **près de vingt nouvelles installations photovoltaïques et quatre nouvelles chaufferies biomasse**, poursuite du groupement d'achat d'électricité et déploiement des premières boucles d'autoconsommation collective. Autant de projets qui témoignent de notre volonté d'accompagner les communes dans la transition énergétique et la maîtrise de leurs consommations.

Cette ambition s'est traduite par un niveau d'investissement particulièrement soutenu. Avec

près de 40 millions d'euros d'investissements engagés en 2025, le SYDER confirme son engagement en faveur de territoires plus sobres, plus résilients et plus durables.

L'année 2025 a également été marquée par la célébration des **75 ans du SYDER**. En septembre, élus, parlementaires, partenaires et entreprises se sont réunis pour célébrer cet anniversaire, rendre hommage au chemin parcouru depuis 1950 et rappeler l'évolution du syndicat, devenu un acteur incontournable de la transition énergétique. Ce temps fort a aussi permis de se projeter vers l'avenir et de préparer les territoires aux défis de demain, notamment ceux liés à l'électrification croissante des usages.

Ce rapport d'activité revêt enfin une dimension particulière puisqu'il clôt une mandature et ouvre une nouvelle étape avec le renouvellement de la gouvernance en 2026.

Je souhaite, à cette occasion, adresser mes plus **sincères remerciements** aux élus qui ont porté cette mandature, aux membres du Bureau, aux délégués représentant les communes, ainsi qu'à l'ensemble de nos partenaires pour leur confiance et leur engagement. J'exprime également toute ma reconnaissance aux agents du SYDER, dont le professionnalisme et l'investissement quotidien permettent de concrétiser les ambitions du syndicat.

Car le SYDER est, avant tout, **un syndicat au service des territoires**. Fidèle à ses valeurs de solidarité, d'innovation et de proximité, il poursuivra son engagement aux côtés des communes pour relever, ensemble, les défis énergétiques de demain.

Marc COSTE

PRÉSIDENT DU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL
D'ÉNERGIES DU RHÔNE - SYDER

2025

UNE ANNÉE POUR SE RENCONTRER ET DÉCIDER ENSEMBLE



Quatre comités et six bureaux syndicaux se sont tenus durant l'année 2025.

Ces instances décisionnaires ont permis d'approuver au total près de **70 délibérations** nécessaires pour la conduite des projets du syndicat.

Par ailleurs, un certain nombre de réunions publiques, d'inaugurations et de visites de terrain ont été organisées dans les communes du département. Ces moments d'échanges et de rencontres sont essentiels pour les élus et les agents afin de coconstruire ensemble l'avenir énergétique du territoire.



COMITÉS SYNDICAUX

4 comités ont été organisés durant l'année 2025 sur le territoire du SYDER.

28 janvier 2025
8 avril 2025
24 juin 2025
26 novembre 2025

BUREAUX SYNDICAUX

6 bureaux syndicaux ont été organisés durant l'année 2025 sur le territoire du SYDER

21 janvier 2025
1 avril 2025
24 juin 2025
16 septembre 2025
14 novembre 2025
12 décembre 2025



LES TROPHÉES DU SYDER



Le 24 juin 2025, le SYDER a organisé sa traditionnelle cérémonie des **Trophées** au Domaine des communes à Anse. Un moment attendu dans la vie du syndicat qui met à l'honneur l'engagement des communes membres en termes de transition énergétique et d'aménagement du territoire.

Pour cette édition 2025, **8 communes ont été distinguées** dans **7 catégories** parmi les 25 collectivités nommées.

Un grand bravo à tous les lauréats !

» TROPHÉE QUALITÉ DE LA DISTRIBUTION D'ÉNERGIE

Saint-Bonnet-le-Troncy pour la sécurisation du réseau du Pas Dac

» TROPHÉE ÉCLAIRAGE RAISONNÉ

Sainte-Consorce pour l'équipement d'éclairage public du chemin du Badel

» TROPHÉE MISE EN VALEUR DU CADRE DE VIE

Saint-Georges-de-Reneins pour la dissimulation et l'aménagement de la voirie du quartier de la gare

Grandris pour l'éclairage public de la Place des Platanes

» TROPHÉE MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE

Brullioles pour la rénovation et la mise en lumière de la Place de l'église

» TROPHÉE ÉNERGIE LOCALE

Loire-sur-Rhône pour l'installation d'ombrières sur le parking et d'une toiture photovoltaïque sur la toiture des Halles commerciales



Le prix

Ecoloustics 2025

a été décerné à la classe de CM2 de l'école de Brindas.

Félicitations à elle !



TROPHÉE MOBILITÉ ÉLECTRIQUE <<

Ambérieux-d'Azergues pour sa station de super-chargeurs

TROPHÉE COMMUNE ENGAGÉE <<

Vindry-sur-Turdine pour la rénovation de l'éclairage sportif, de l'éclairage public et l'installation d'une toiture photovoltaïque



LES CONCESSIONS

L'ÉLECTRICITÉ



Fondé en 1950, le SYDER est l'organisme public historiquement en charge de l'organisation de la distribution d'électricité dans le département du Rhône, hors Métropole. Il assure cette mission auprès de 200 communes, représentant près de 425 000 habitants.

CHIFFRES CLÉS

À ce titre, le SYDER assume l'ensemble des responsabilités liées à la propriété du réseau public de distribution d'électricité. En tant que détenteur de ces infrastructures sur son territoire, il négocie et encadre le contrat de concession établi avec ENEDIS. **Il veille également à la bonne application du cahier des charges et à la qualité du service public rendu.**



6 293

km de réseau BT
(Basse Tension)



4 335

km de réseau HTA
(Moyenne Tension)



6 458

postes
de transformation
HTA-BT



241 435

points
de livraison

Consommateurs raccordés au réseau public

Total clients consommateurs	241 435 (+1% par rapport à 2024)
Energie acheminée	2 422 860 GWh (+2,2% par rapport à 2024)

Qualité de la desserte - Critère B hors RTE

Durée moyenne annuelle de coupure	82 minutes
-----------------------------------	------------

Installations de production raccordées au réseau public

Photovoltaïque (quantité d'énergie produite)	119 958 162 kWh (+70% par rapport à 2024)
Eolien (quantité d'énergie produite)	18 066 475 kWh (-2% par rapport à 2024)
Hydraulique (quantité d'énergie produite)	7 373 225 kWh (-26% par rapport à 2024)
Autres (incluant biogaz/biomasse et cogénération) (quantité d'énergie produite)	51 221 722 kWh (+2% par rapport à 2024)
Total (quantité d'énergie produite)	196 619 584 kWh (+32% par rapport à 2024)

DES RÉSEAUX PLUS INTELLIGENTS, SOLIDES ET PLUS SOBRES POUR PRÉPARER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DU TERRITOIRE

Propriétaire des réseaux d'électricité, le SYDER est un acteur clé de l'aménagement du territoire dans le département du Rhône. Il assure la maîtrise d'ouvrage d'un grand nombre de travaux sur le réseau électrique, garantissant un service public de qualité et une distribution d'électricité fiable.

En investissant durablement dans la modernisation des réseaux, le SYDER prépare le territoire du Rhône à la transition énergétique et à la montée en puissance des usages électriques.

Ses interventions contribuent à rendre les infrastructures plus adaptables, plus connectées et plus résilientes, au service des communes, des habitants et des acteurs économiques. Le SYDER agit au quotidien pour que les réseaux électriques du Rhône soient prêts à relever les défis énergétiques de demain.

Chaque année, le syndicat investit en moyenne plus de 13 millions d'euros par an dans ces infrastructures, soit plus de 100 chantiers répartis sur l'ensemble du territoire. Les interventions du SYDER se concentrent autour de quatre axes majeurs : renforcement, extension, dissimulation et sécurisation des réseaux.

En 2025, le service travaux a ouvert 141 dossiers, portant à la fois sur des opérations d'électrification rurale et sur la dissimulation de réseaux.



CHIFFRES CLÉS

37

nouveaux chantiers de renforcement du réseau électrique. Des investissements à hauteur de 2 159 212,02€
augmentation de la capacité du réseau, implantation de nouveaux postes de transformation...

41

nouveaux chantiers d'extension du réseau électrique. Des investissements à hauteur de 1 657 861,41€
réalisés ou en cours de réalisation

17

nouveaux chantiers de sécurisation du réseau électrique. Des investissements à hauteur de 1 027 646,35€
remplacement des câbles « nus », sensibles aux aléas climatiques, par des réseaux torsadés isolés, plus robustes

46

nouveaux chantiers de dissimulation coordonnée des réseaux aériens. Des investissements à hauteur de 8 634 091,52€
enfouissement des câbles aériens

LES SUBVENTIONS ET FINANCEMENTS DU SERVICE TRAVAUX

FACÉ

(Financement des Aides aux Collectivités pour l'Electrification rurale)



Renforcement des réseaux

1 362 000 €

Extension des réseaux

460 000 €

Enfouissement et pose en façade

324 000 €

Sécurisation

383 600 €



2 529 600 €

de subvention obtenus
grâce au FACÉ

afin de moderniser les réseaux électriques du territoire et de préparer
la transition énergétique des communes du Rhône.



CEE

Certificats d'Economies d'Energie



Obtention de CEE

3,5 GWh CUMAC

représentant 372 points lumineux

Demandes de CEE

2,9 GWh CUMAC

représentant 313 points lumineux

Vente de CEE

12,7 GWh CUMAC

1 359 points lumineux
Somme intégralement reversée à 120 communes
en 2025 : 133 000 €



Opération de dissimulation à Saint-Martin-en-Haut

BILAN 2025



UNE ACTIVITÉ TOUJOURS SOUTENUE MALGRÉ UN RALENTISSEMENT DES OUVERTURES DE DOSSIERS

L'année 2025 confirme une évolution déjà perceptible depuis plusieurs exercices : si le **nombre de nouveaux dossiers ouverts poursuit sa diminution**, l'activité du service demeure particulièrement soutenue. Les dossiers étudiés au cours des années précédentes constituent désormais les chantiers actuels.

Cette baisse des ouvertures s'explique en premier lieu par l'**avancement des grands programmes** engagés par les communes au cours des années précédentes. Les projets de rénovation de l'éclairage public, portés dans le cadre des mandats municipaux, ainsi que les opérations liées à la Démarche Performancielle, aux aménagements urbains ou aux travaux de dissimulation des réseaux, ont largement été initiés lors des exercices antérieurs. Le nombre de nouveaux dossiers à étudier tend donc naturellement à diminuer.

L'**évolution de la répartition des dossiers** illustre cette tendance. Après des années 2021 et 2022 marquées par un équilibre entre les opérations d'électrification rurale et les projets d'éclairage public ou de dissimulation des réseaux, l'année 2024 avait vu ces derniers représenter près des trois quarts des dossiers ouverts. En 2025, la part de l'électrification rurale retrouve du dynamisme et représente désormais plus d'un tiers des dossiers, tandis que les opérations d'éclairage public et de dissimulation conservent les deux tiers de l'activité.

Cette progression relative de l'électrification rurale reste toutefois à nuancer. Si un léger frémissement de l'activité immobilière semble apparaître au cours du second semestre, la hausse observée est principalement portée par le déploiement massif des **antennes relais 5G**. Ces opérations nécessitent souvent des extensions de réseaux importantes, avec parfois la création de nouveaux postes de transformation et des investissements conséquents en raison de l'éloignement des raccordements.

À l'inverse, **l'activité liée à l'éclairage public marque un recul cohérent**. Les communes engagées dans la Démarche Performancielle ont désormais réalisé l'essentiel de leurs programmes de rénovation énergétique. De même, les opérations de modernisation des équipements sportifs et de mise en valeur du patrimoine ont été largement menées ces dernières années, réduisant mécaniquement le volume de nouveaux projets.

Le nombre plus faible d'ouvertures de chantiers constitue également un indicateur d'un **ralentissement de l'investissement communal à moyen terme**. Toutefois, cette évolution ne doit pas être interprétée comme une baisse de l'activité globale du service. L'année a en effet été marquée par un important travail de réalisation et de clôture des opérations engagées précédemment, permettant de réduire significativement le stock de dossiers en cours.

Cette dynamique se traduit enfin par **un niveau d'investissement qui demeure particulièrement élevé**. Les travaux réalisés au cours de l'exercice (comprenant réseaux électriques et réseaux d'éclairage public) représentent ainsi plus de 18 millions d'euros TTC, témoignant de la poursuite d'une activité opérationnelle soutenue au service des communes du territoire.

LE GAZ

Depuis 1997, le SYDER exerce la compétence optionnelle de distribution publique de gaz.
En 2025, 67 communes, représentant près de 200 000 habitants, lui ont confié cette mission.

En tant qu'autorité organisatrice, le syndicat négocie et supervise les contrats de concession établis avec GRDF, à qui il a délégué la gestion et l'exploitation du réseau de distribution pour les communes administratives desservies.

CHIFFRES CLÉS



31 628

clients du réseau



913

km de conduites



680

GWh de gaz acheminés

Au-delà des chiffres, le rôle du SYDER consiste à garantir la **continuité**, la qualité et la sécurité du service public, tout en veillant à l'entretien et au développement équilibré des infrastructures sur l'ensemble du territoire. Il assure un contrôle régulier du concessionnaire, analyse les données d'exploitation, suit les investissements et accompagne les communes dans leurs projets d'aménagement ou d'extension de réseau.

Par cette compétence, le SYDER contribue à l'attractivité des communes et à l'égalité d'accès à l'énergie, tout en inscrivant l'action publique dans une trajectoire de transition énergétique.

URBANISME

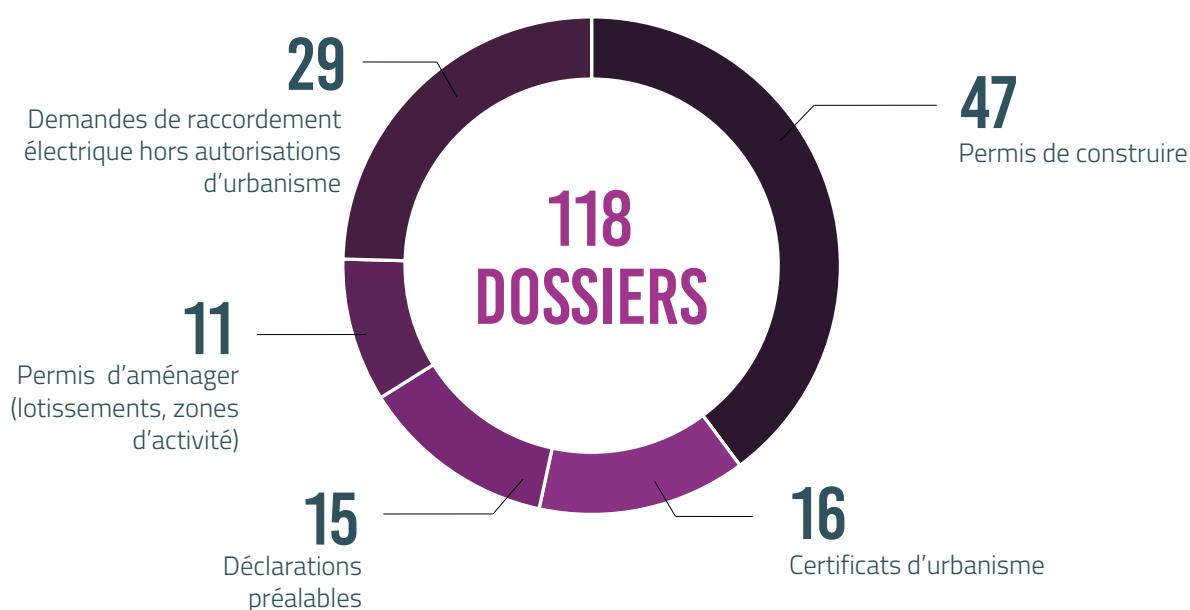
URBANISME



Véritable tiers de confiance des communes, le SYDER répond aux instructions d'urbanisme en accompagnant et conseillant les collectivités adhérentes sur la desserte et la suffisance en électricité.

En effet, le syndicat analyse les préconisations techniques proposées par le concessionnaire Enedis, comme le besoin de renforcement du réseau électrique en contrainte, la sécurisation de fils nus ou encore l'extension du réseau électrique basse tension rendue nécessaire par un projet de construction. Le SYDER étudie également les tenants juridiques des travaux envisagés et réalise ensuite une estimation de leur financement.

L'analyse technique et le chiffrage des travaux nécessaires à cette extension ou à ce renforcement par le syndicat permettra à la commune de connaître les conditions de raccordement et d'accepter, ou non, l'autorisation d'urbanisme concernée, puis aux porteurs de projets de se positionner sur le financement de leur opération.





BILAN 2025

L'année 2025 marque un **léger regain de l'activité urbanisme** du SYDER avec 118 autorisations d'urbanisme instruites, contre 108 en 2024, soit une progression de près de 9 %. Cette évolution témoigne d'un frémissement de la dynamique de construction et d'aménagement sur le territoire après plusieurs années de ralentissement.

Cette reprise demeure toutefois modérée au regard des volumes observés en 2022 et 2023, qui avaient respectivement enregistré 199 et plus de 200 dossiers traités. L'activité reste donc à un niveau inférieur à celui constaté avant le ralentissement du marché de la construction.

La répartition des dossiers traités confirme la **prédominance des projets opérationnels**, avec 47 permis de construire instruits en 2025, représentant près de 40 % de l'ensemble des demandes. Les certificats d'urbanisme (16), déclarations préalables (15), permis d'aménager (11) et demandes de raccordement hors autorisation d'urbanisme (29) complètent l'activité du service.



Au-delà des volumes, l'année 2025 se caractérise par une **complexification croissante des dossiers**. Les évolutions réglementaires, les nouvelles modalités de financement impliquant davantage les pétitionnaires, le développement soutenu des installations photovoltaïques portées par les particuliers ainsi que les réorganisations des services du concessionnaire ENEDIS nécessitent une analyse technique et juridique toujours plus approfondie. **Ces évolutions renforcent le rôle de conseil et d'expertise du SYDER** auprès des communes et des porteurs de projets.

Par ailleurs, **10 % des dossiers reçus cette année concernaient l'alimentation électrique d'antennes relais**, illustrant l'accélération du déploiement des infrastructures numériques sur le territoire.

L'activité urbanisme constitue également un levier direct de programmation des travaux. Ainsi, 31 dossiers instruits en 2025 ont déjà donné lieu à des opérations de travaux. D'autres projets viendront progressivement alimenter l'activité du syndicat au fur et à mesure de la délivrance des autorisations d'urbanisme par les communes, sur la base des préconisations techniques formulées par le SYDER.



ÉCLAIRAGE PUBLIC

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Depuis les années 1970, le SYDER exerce, pour le compte de ses collectivités adhérentes, la compétence optionnelle de maintenance et d'exploitation de l'éclairage public. Il assure ainsi la maîtrise d'ouvrage des travaux neufs, la maintenance préventive et curative des installations, ainsi que l'optimisation énergétique de l'éclairage des voiries, des espaces publics, des équipements sportifs et des mises en lumière patrimoniales de 197 communes.

Premier poste de consommation électrique des communes, l'éclairage public est un enjeu stratégique de la transition énergétique locale. Depuis plusieurs années, le SYDER accompagne les collectivités dans une transformation profonde de leur parc lumineux, fondée sur la performance énergétique, l'innovation technologique et la maîtrise des dépenses publiques.

CHIFFRES CLÉS

*Eclairage des voiries, des places et des parkings
Mise en lumière du patrimoine et des équipements sportifs*



197

communes adhérentes



97 081

points lumineux



dont



61 248

luminaires LED

63%

du parc total

DES TRAVAUX NEUFS EN DIMINUTION, REFLET D'UNE MODERNISATION ABOUTIE

En 2025, **74 dossiers de travaux neufs d'éclairage public ont été ouverts**. Il s'agit toujours, comme depuis quelques années, de l'activité principale du service Travaux, mais ce chiffre, en diminution par rapport aux années précédentes, traduit une évolution structurelle et positive du parc d'éclairage.

Plusieurs facteurs expliquent cette évolution actuelle :

- Les communes ayant intégré la Démarche Performancielle n'ont plus besoin de lancer de vastes programmes de rénovation, leur parc ayant déjà été modernisé ;
- Les projets inscrits dans les mandats municipaux précédents (rénovations globales, aménagements urbains, dissimulation de réseaux) ont majoritairement été engagés et réalisés ces dernières années ;

Outre cet éclairage fonctionnel, de places et de voiries, le SYDER est également intervenu sur les éclairages plus spécifiques :

- Les équipements sportifs, notamment les stades, ont été largement rénovés ces deux dernières années ;
- Les projets de mises en valeur patrimoniales ont également été menés de façon soutenue au cours des exercices antérieurs.

Ainsi, cette légère diminution du nombre de dossiers ouverts ne traduit pas un ralentissement de l'action, mais au contraire l'**aboutissement d'un cycle important d'investissements structurants**. L'éclairage public est remplacé massivement, et plus au coup par coup, et entre désormais dans une phase de gestion optimisée et de maintenance performante plutôt que de rénovation massive.

UNE MAINTENANCE-EXPLOITATION MODERNISÉE ET PERFORMANTE

L'année 2025 marque la mise en œuvre d'un **nouveau marché de maintenance–exploitation** novateur directement articulé avec le déploiement de la Démarche Performancielle et les possibilités offertes par la télégestion.

Grâce aux remontées d'informations au point lumineux, les pannes sont désormais soit signalées par les communes, soit détectées automatiquement. Les agents du SYDER organisent alors, chaque jour ouvré, des tournées de « **visite régulière** », garantissant la présence quotidienne d'une équipe de maintenance sur le terrain.

Ces tournées, pilotées par les techniciens du SYDER, sont structurées selon des critères de gravité, de cohérence géographique et d'optimisation des déplacements. Elles permettent de traiter en moyenne une dizaine de pannes par lot et par jour.

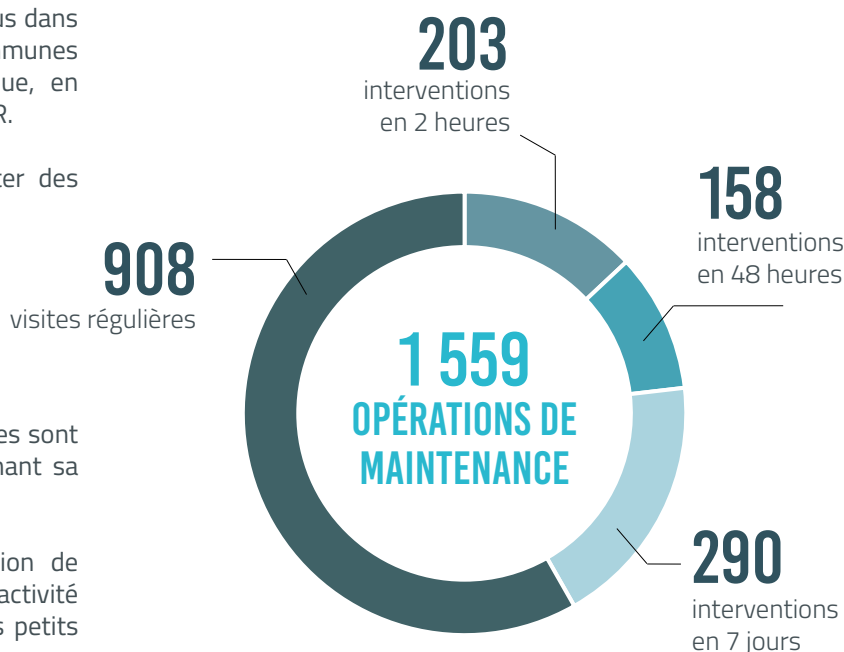
En 2025, **908 visites régulières** ont été organisées. Elles ont permis de traiter 5 169 pannes. Ce dispositif, inclus dans le forfait annuel de maintenance, permet aux communes de bénéficier d'interventions sans surcoût spécifique, en contrepartie d'une planification optimisée par le SYDER.

Les collectivités conservent la possibilité de solliciter des délais garantis lorsque la situation l'exige :

- 203 interventions en 2 heures,
- 158 interventions en 48 heures,
- 290 interventions en 7 jours,
- soit 651 interventions en délais contraint

Les **interventions en 2 heures** pour raisons sécuritaires sont intégralement prises en charge par le SYDER, affirmant sa priorité donnée à la sécurité des usagers.

Le nouveau marché permet également la réalisation de travaux de rénovation de faible envergure, avec une réactivité supérieure au marché de travaux neufs pour les plus petits chantiers. En 2025, 970 devis ont ainsi été établis pour un montant de 2 000 000 € d'engagements. Ce modèle plus souple et piloté par la donnée renforce l'efficacité énergétique du parc tout en maîtrisant les coûts d'exploitation.



UN ÉCLAIRAGE PUBLIC DURABLEMENT TRANSFORMÉ

L'année 2025 confirme une évolution majeure : après une phase intense de modernisation, l'éclairage public du territoire entre dans une période d'appropriation de l'innovation, fondée sur la gestion optimisée, la maintenance intelligente et la performance énergétique.

À travers la Démarche Performancielle et le nouveau marché de maintenance–exploitation, le SYDER a profondément renouvelé le modèle de gestion de

l'éclairage public. Il démontre qu'un poste historiquement énergivore peut devenir un levier exemplaire de transition énergétique, conciliant innovation, sobriété, sécurité et responsabilité budgétaire. Le SYDER poursuit ainsi son engagement aux côtés des communes pour construire un territoire durablement éclairé, maîtrisé et résolument tourné vers l'avenir.



ÉVOLUTION DU PARC D'ÉCLAIRAGE PUBLIC : VERS DES SOURCES LUMINEUSES PLUS RESPONSABLES

La baisse des sources énergivores se poursuit. En effet, en deux années nous pouvons constater une évolution importante : -61% de ballons fluorescents, -58% de Sodium haute pression et -56% de Cosmopolis.

La part de LEDs sur le parc total d'éclairage a augmenté de +249 % en deux ans, grâce à la rénovation des anciens luminaires et la pose de nouveaux luminaires, équipés en LEDs.

Type de sources	2023	2024	2025	Evolution 2023-2025
Ballon Fluorescents	2 334	1 742	902	-61 %
Tube fluorescent	402	393	372	-7 %
Fluocompact	1 146	1 064	984	-14 %
Sodium Basse Pression	143	133	128	-10 %
Halogène	289	275	266	-8%
Incandescence	313	306	280	-11%
Cosmopolis	2 639	2 032	1 163	-56%
Iodure Métallique	9 145	7 693	6 393	-30 %
LED	17 561	32 098	61 248	+ 249 %
Sodium Haute Pression	59 917	48 132	25 304	-58 %
Divers	57	55	41	-28 %
TOTAL	93 946	93 923	97 081	



FOCUS

LA DÉMARCHE PERFORMANCIELLE

À fin 2025, la dynamique engagée confirme son ampleur : sur les 167 communes du territoire engagées dans le programme de la Démarche Performancielle, **115 chantiers sont d'ores et déjà terminés**.

52 000 luminaires LED, et presque **65 000 nœuds connectés** ont été installés, permettant un pilotage individualisé.



Eclairage public de Gleizé

ILS NOUS SOUTIENNENT DANS LA MODERNISATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC SUR LE TERRITOIRE DU RHÔNE

Plusieurs dispositifs et programmes permettent aux SYDER et aux collectivités de rénover durablement leur parc d'éclairage public. En 2025, le syndicat a ainsi bénéficié de différentes aides et subventions parmi lesquelles :



182 026,37 €

de subvention obtenus grâce au programme LUM'ACTEE pour la Démarche Performancielle



1 238 204,47 €

liés à la vente des CEE
130 172 kWh cumac



Changement de l'éclairage public de la commune d'Anse dans le cadre de la Démarche Performancielle

ÉNERGIES RENOUVELABLES

PHOTOVOLTAÏQUE



Depuis 2011, le SYDER mène une politique volontariste et ambitieuse en matière d'énergie solaire photovoltaïque. En effet, conscient de l'opportunité que représente cette énergie en termes de sobriété et de durabilité, le syndicat accompagne les communes partenaires durant toutes les étapes du projet: financement, maîtrise d'ouvrage, exploitation et maintenance.

Ces projets, le syndicat les porte seul ou en concertation avec des acteurs privés et associatifs pour développer des installations sur des bâtiments, des centrales au sol, ou encore des ombrières. En 2025, 15 nouveaux équipements ont été mis en service soit plus de 1.9 MWc, plus de 30 études de potentiel photovoltaïque et d'autoconsommation ont été lancées.

En outre, afin de développer les équipements photovoltaïques sur le territoire, le SYDER a engagé et renforcé des partenariats avec des acteurs associatifs et privés locaux qui œuvrent dans ce domaine. Au 31 décembre 2025, 82 installations photovoltaïques sont exploitées par le SYDER, dont 6 AMO (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage). Avec une puissance de 4 MW, elles ont permis de produire 2 826 MWh et d'éviter plus de 52 tonnes de CO₂.

CHIFFRES CLÉS



82

installations
photovoltaïques

dont 6 AMO



3 816

kWc de
puissance installée



2 826

MWh d'énergie
produite

*soit la consommation électrique
de 562 foyers*



52

tonnes de CO₂
évitées

Ombrières photovoltaïques sur le parking du domaine des Communes à Anse



RENFORCEMENT DU PARTENARIAT ENTRE LA SEM SOLEIL ET LE SYDER



En 2024, le SYDER a renforcé son engagement en faveur des énergies renouvelables en augmentant sa participation au capital de la SEM SOLEIL, dont il est co-actionnaire depuis 2017. Cette société d'économie mixte, majoritairement composée de collectivités territoriales, vise à **développer des projets responsables sur le territoire Auvergne-Rhône-Alpes**.

Le SYDER a ainsi investi jusqu'à 450 000 €, portant sa part à **10,57 % du capital**, ce qui en a fait le deuxième actionnaire derrière le syndicat d'énergie de la Loire, le SIEL 42. Il a également apporté jusqu'à 150 000 € en compte courant d'associés, pour une durée de deux ans, renouvelable une fois, afin de soutenir le financement des projets à venir.

Parallèlement, la SEM SOLEIL a poursuivi son développement organisationnel, et un **pacte d'actionnaires** a été prévu pour le premier trimestre 2025 afin de formaliser les relations entre partenaires et encadrer la gouvernance future de la société.

UN EXEMPLE CONCRET D'AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE

À Pollionnay, la commune et le SYDER ont engagé une démarche concrète de transition énergétique sur le groupe scolaire avec la mise en place de deux installations solaires complémentaires.

Une **centrale photovoltaïque** de 65 kWc est installée en toiture et produit, depuis août 2025, près de 79 266 kWh d'électricité renouvelable par an.

Des **ombrières photovoltaïques** ont également été déployées dans la cour de l'école : composées de 168 panneaux, elles génèrent environ 77 646 kWh par an tout en créant des zones d'ombre utiles pour les usages quotidiens.



L'électricité produite est consommée directement par l'établissement dans une logique d'autoconsommation, ce qui permet de **maîtriser les dépenses d'énergie**, de **réduire l'empreinte carbone** et de **sensibiliser les élèves** à la production locale d'électricité renouvelable.

Ce projet illustre l'action conjointe de la commune et du SYDER pour faire progresser la transition énergétique au plus près des usages.

VERS L'AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE : UNE NOUVELLE DYNAMIQUE ÉNERGÉTIQUE POUR LES COMMUNES DU RHÔNE

Le SYDER structure et **accélère le déploiement de l'autoconsommation collective** sur le territoire en proposant un cadre opérationnel complet aux communes.

Il agit comme chef d'orchestre des boucles locales d'énergie en prenant le rôle de **Personne Morale Organisatrice** : coordination des acteurs, organisation du partage d'électricité, gestion des données de comptage, facturation et relation avec le gestionnaire de réseau.

Pour **sécuriser et simplifier** les projets, le syndicat a mis en place des conventions types (partage d'énergie, vente d'électricité, relation réseau) et un dispositif d'assistance à maîtrise d'ouvrage couvrant toutes les étapes : études et montage juridique, passation des marchés, suivi de chantier, mise en service et exploitation des centrales photovoltaïques.

Appuyée sur les évolutions réglementaires récentes et des analyses de faisabilité économique, cette méthode clé en main permet aux communes de produire, partager et **consommer leur énergie renouvelable localement**, avec un accompagnement technique, juridique et financier structuré.

LE SYDER SOUTIENT LES CENTRALES VILLAGEOISES ET LES SOCIÉTÉS CITOYENNES DE PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

Depuis la convention de collaboration signée en 2023 avec l'association des Centrales villageoises et les sociétés citoyennes de production d'énergie renouvelable, le SYDER déploie un **soutien financier direct** pour faciliter la concrétisation de projets solaires portés par les territoires.

Ce partenariat se traduit par des **interventions en cofinancement**, combinant une entrée symbolique au capital des sociétés de projet et des avances en compte courant d'associés, afin de renforcer leur capacité d'investissement et d'accélérer la réalisation des installations.

En 2025, plusieurs structures citoyennes ont bénéficié de ce dispositif. **Soleil Beaujolais a été accompagnée pour deux centrales photovoltaïques** totalisant environ 130 kWc, tandis que la **société CVRC** a été soutenue pour trois installations d'environ 72 kWc à Trèves.

La société **Monts Énergies** a également reçu un appui pour le développement de deux projets solaires représentant près de 200 kWc. À travers ces engagements financiers ciblés, le SYDER sécurise les plans de financement, partage le risque initial et favorise l'émergence d'une production d'énergie renouvelable locale, portée par les habitants et les acteurs du territoire.

Communes et installations 2025	Puissance (kWc)
Duerne <i>Vestiaires</i>	9
Dardilly <i>Siège SYDER</i>	32,04
Loire-sur-Rhône <i>Halles commerciales</i>	163,80
Sain Bel <i>Siège CCPA</i>	81,37
L'Arbresle <i>Gendarmerie et logements</i> <i>Logement de la gendarmerie</i>	94,60 57,60
Pollionnay <i>Groupe scolaire Michel Serres</i>	62,70
Saint-Romain-de-Popey <i>Ecole du Popey</i>	105,75
Saint-Pierre de Chandieu <i>Ombrière parking</i> <i>Mairie (AMO)</i>	179,55 35,28

15 NOUVELLES INSTALLATIONS MISES EN SERVICE

Au 31 décembre 2025, **82 installations photovoltaïques** sont exploitées par le SYDER, dont 6 AMO.

Cette année, les installations ont produit **2 826 MWh** (soit la consommation électrique annuelle de 562 foyers) et ont permis d'**éviter plus de 52 tonnes de CO₂**.

Communes et installations 2025	Puissance (kWc)
Anse <i>Domaine des communes</i>	477
Colombier-Saugnieu <i>La Dauphinoise</i> <i>Ecole</i>	32,76 99,19
Saint-Forgeux <i>Micro-crèche (AMO)</i>	29,04



Saint-Pierre-de-Chandieu

MOBILITÉ ÉLECTRIQUE



Depuis 2019, le SYDER assure pour le compte des communes et des communautés de communes et d'agglomération qui lui ont transféré cette compétence, le développement, l'exploitation et la maintenance des Infrastructures de Recharge pour Véhicule Électrique (IRVE).

CHIFFRES CLÉS

85

communes et 2 EPCI
ont délégué la compétence

182

bornes installées
par le SYDER, dont
13 bornes rapides

364

points de charge

804

MWh distribués

plus de

47 829

charges effectuées
sur le réseau

670

tonnes de CO₂ évitées
par rapport à l'utilisation
d'un véhicule thermique

En 2025, 85 communes et 2 EPCI ont délégué cette compétence à notre syndicat. Depuis la mise en place de ce nouveau service, ce sont déjà près de 182 bornes de recharge, soit **364 points de charge**, qui ont été installées par le SYDER sur le territoire rhodanien.

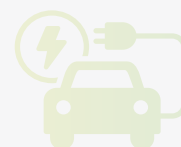
On distingue des bornes **classiques**, **intermédiaires** et **rapides**.

En 2025, **47 829 charges** ont été réalisées sur les bornes du réseau du SYDER, pour une puissance délivrée de 804 783 kWh, ce qui a permis d'**éviter 670 tonnes de CO₂**.

Afin d'encourager la mobilité décarbonée sur le territoire de ses collectivités membres, le SYDER a déterminé des conditions financières incitatives en proposant un **abattement de 100%** pour les communes qui sont intégrées au Schéma Directeur des IRVE.

Lancé en 2021, ce **Schéma Directeur des IRVE** permet d'intensifier et de planifier le déploiement des bornes de recharge sur le territoire en fonction des besoins des collectivités et des différents types de recharge pour les dix années à venir.

DES BORNES INTEROPÉRABLES, ACCESSIBLES 24H/24, 7J/7, À DES TARIFS ATTRACTIFS



Les bornes du SYDER sont **accessibles 7 jours/7 et 24h/24**. Elles permettent des recharges complètes ou occasionnelles sur l'espace public. Les équipements du syndicat installés sont accessibles via une **carte d'abonnement** ou par **carte bancaire**. De plus, elles sont compatibles avec les abonnements d'autres opérateurs régionaux, nationaux ou européens.

Depuis le 1^{er} avril 2024, le SYDER a confié la supervision, la maintenance et l'exploitation de l'ensemble de son réseau de bornes de recharge publiques à un nouvel opérateur : **QOVOLTIS**. Ce changement s'est accompagné d'une révision de la tarification publique des recharges, en réponse à la hausse des coûts de l'énergie et à l'arrivée prochaine de plusieurs stations de super-chargeurs.

Le SYDER a ainsi mis en place une **grille tarifaire différenciée selon la puissance des bornes** (inférieure ou supérieure à 50 kW) et le statut des usagers, selon qu'ils possèdent ou non la carte SYDER – QOVOLTIS. Ces nouveaux tarifs ont été définis en cohérence avec les « prix du marché », notamment ceux pratiqués par les syndicats d'énergies des départements voisins.



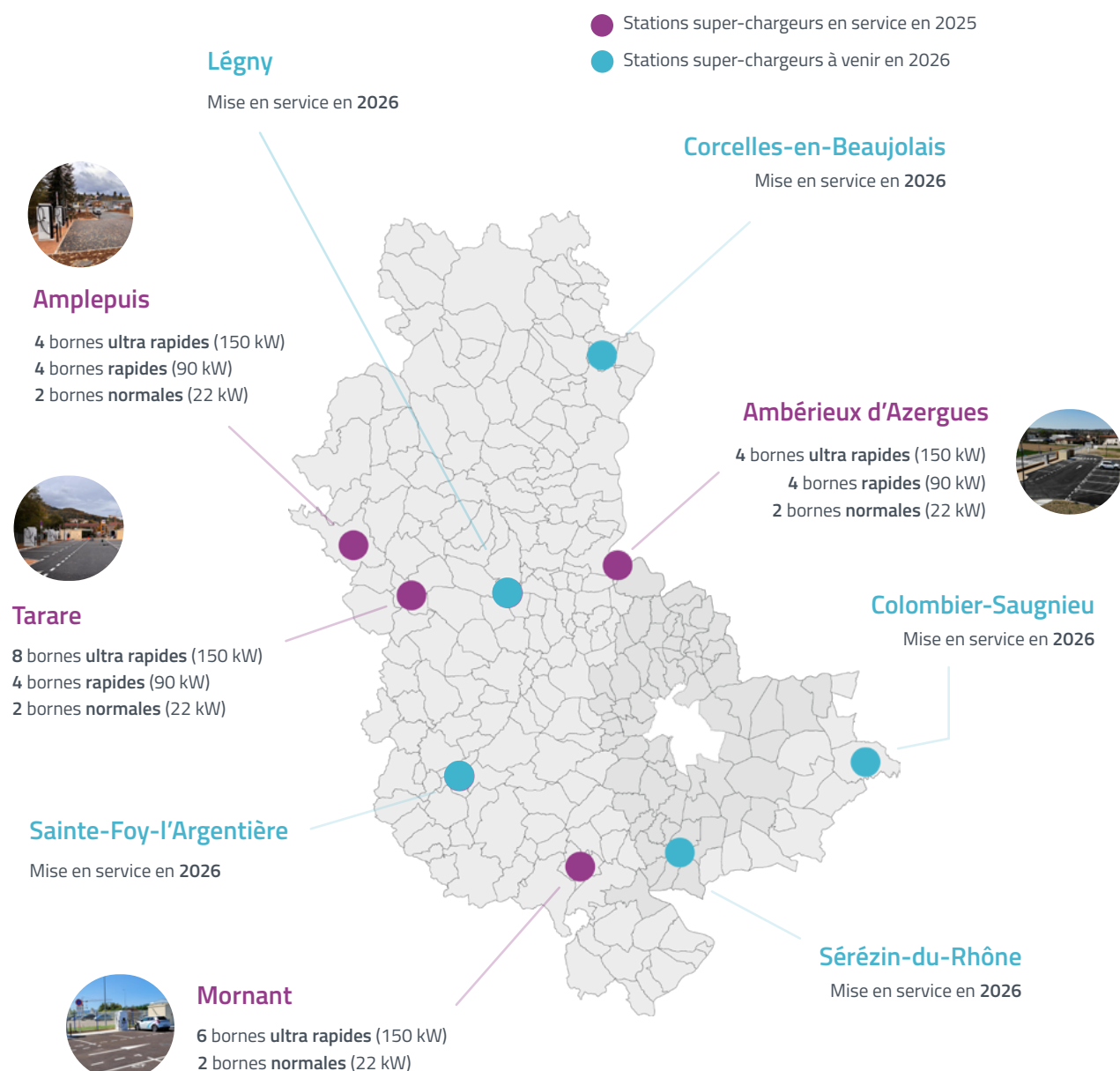
9 STATIONS PUBLIQUES DE SUPER-CHARGEURS DANS LE RHÔNE

Le SYDER a été sélectionné parmi les **premiers lauréats de l'appel à projets gouvernemental « Soutien au déploiement de stations de recharge pour les véhicules électriques »**, dans le cadre du plan France 2030.

Grâce à une subvention de 1,7 million d'euros, le SYDER installera **9 stations de recharge publiques de haute puissance** dans le Rhône. Cette initiative s'inscrit dans les ambitions du Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques du syndicat et participe activement à la **transition énergétique du territoire**.

En 2025, **4 stations de recharge publiques haute puissance ont déjà été installées** sur le territoire rhodanien dans les communes d'Ambérieux-d'Azergues, Mornant, Tarare et Amplepuis. Ces stations de recharge, équipées de plusieurs points de charge, sont complémentaires et adaptées à tous les besoins : elles proposent des bornes ultra-rapides (150 kW), rapides (90 kW) et normales (22kW), permettant ainsi à tous les types de véhicules électriques de se recharger.

5 autres stations de recharge publiques haute puissance verront le jour durant l'année 2026 au sein des communes de Légny, Sainte-Foy-l'Argentière, Colombier-Saugnieu, Sérézin-du-Rhône et Corcelles-en-Beaujolais. Ainsi, l'ensemble du département du Rhône sera maillé de recharge haute puissance afin de rendre la mobilité électrique accessible sur le territoire.



CHALEUR RENOUVELABLE



Depuis 2009, le SYDER propose à ses communes adhérentes une compétence optionnelle : « la production et la distribution publique de chaleur et de froid ». A ce jour, 38 communes du territoire ont choisi de transférer cette compétence au SYDER.

Pour permettre le plein exercice de cette compétence, le SYDER s'est doté de la régie « SYDER Chaleur » à autonomie financière.

Les activités de la régie SYDER Chaleur porte sur le **développement** des projets, la **conception** et la **construction** de chaufferies et réseaux publics de production et distribution de chaleur renouvelable mais aussi de **l'exploitation** et la **maintenance** de ces installations ainsi que la **vente** de chaleur en échange du service rendu. En tant que tiers de confiance, le SYDER se charge d'étudier, de mettre en œuvre le montage juridique, administratif et financier des projets.

Pour les communes qui lui ont transféré cette compétence, il réalise et installe des chaufferies publiques, par exemple au bois déchiqueté ou granulés (selon les projets), et les réseaux de chaleur et sous-stations associés. En outre, le SYDER, responsable de l'exploitation et la maintenance des chaufferies, assure le service et vend la chaleur distribuée aux abonnés sur une période de 20 à 25 ans.

AU 31 DÉCEMBRE 2025, LE SYDER EXPLOITE

17 CHAUFFERIES BOIS

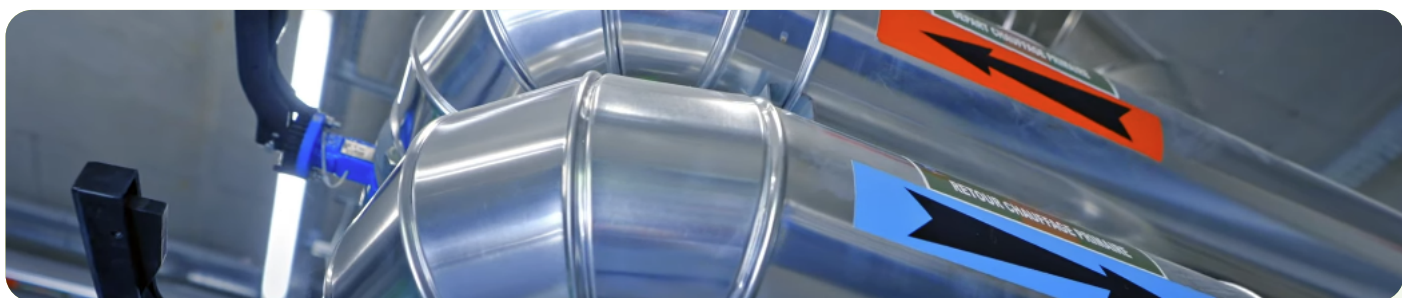
ET LES RÉSEAUX DE CHALEUR ASSOCIÉS

Les réseaux de chaleur et les chaufferies bois permettent aux communes et aux abonnés de **maîtriser leur facture énergétique** car le bois-énergie est un moyen de chauffage très économique et dont le prix est stable. Les coûts d'investissement et d'exploitation, certes plus importants, sont ainsi pleinement compensés par des frais de combustibles largement diminués par rapport à une solution fossile.

L'expertise acquise par le SYDER dans la construction et l'exploitation de chaufferies publiques au bois, conjuguée à la volonté politique des élus du SYDER et des communes concernées, a permis le développement soutenu du parc de la régie SYDER Chaleur au cours de ces quatre dernières années.

Ainsi, plusieurs chaufferies et réseaux de chaleur structurants ont été réalisées, portant le volume de chaleur livrée à plus de **6 GWh** sur la saison de chauffe 2024/2025. Ce volume sera presque doublé dès la saison suivante avec la mise en service, en 2025, des chaufferies de Loire-sur-Rhône et Saint-Symphorien-sur-Coise.

Forte de cette dynamique, la régie SYDER Chaleur entend poursuivre son développement en diversifiant les sources d'énergie mobilisées pour la production de chaleur. Des études sont actuellement engagées sur la valorisation de la chaleur fatale, la géothermie et le solaire thermique.



38

communes ont délégué
la compétence

17

chaufferies
bois-énergie

122

sous-stations

5 502

kW de puissance
bois installée

9 155

mètres linéaires
de réseau de chaleur

6,4

GWh de chaleur distribuée
sur la saison 2024/2025

2 000

tonnes équivalent
CO₂ évitées



Chaufferie biomasse de Saint-Symphorien-sur-Coise

Communes	Lieu de la chaufferie	Année de mise en service	Type de combustible bois	Puissance de chaudière BIOMASSE	Nombre de sous stations par site	Longueur réseau (tranchées)
LONGES	Le Pré Paquet	2011	plaquettes	200 kW	3	95 m
VAUX-EN-BEAUJOLAIS	Ecole Bernard Pivot	2013	granulés bois	120 kW	1	Ø
PROPIERES	Mairie - Ecole	2014	granulés bois	112 kW	1	38 m
LARAJASSE	Parc des Platannes	2015	plaquettes	550 kW	12	454 m
DEUX GROSNES	Le Fontalet	2015	plaquettes	300 kW	10	896 m
LONGESSAIGNE	Les Bédouins	2017	plaquettes	150 kW	6	420 m
CHENAS	Les Chênes	2019	granulés bois	130 kW	2	46 m
RON TALON	Le Bourg	2019	granulés bois	58 kW	5	104 m
RONNO	Le Château	2020	plaquettes	120 kW	11	717 m
SAINT-MARTIN-EN-HAUT	Rue Rochefort	2021	plaquettes	800 kW	18	2 588 m
SAINT-LAURENT-D'AGNY	Rue Ancienne Gare	2022	granulés bois	90 kW	2	43 m
COLOMBIER SAUGNIEU	Route du Pont Cheruy	2022	plaquettes	200 kW	4	343 m
MON TROTTIER	Route de l'étang	2023	plaquettes	800 kW	17	2 871 m
ORLIENAS	Groupe scolaire	2025	plaquettes	150 kW	5	230 m
LOIRE-SUR-RHONE	Montée des Pérouzes	2025	plaquettes	450 kW	6	2 001 m
SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE	Rue Chanoine Pavailier	2025	plaquettes	1 180 kW	20	4 817 m
AFFOUX	Impasse des Garennes	2025	granulés bois	75 kW	3	Ø

2025 : MONTÉE EN PUISSANCE DE L'ACTIVITÉ DE LA RÉGIE SYDER CHALEUR

En 2025, le service Régie SYDER Chaleur a conduit simultanément l'**exploitation du parc existant**, le **développement de nouveaux projets** et le **suivi de chantiers** structurants. Les chaufferies et réseaux de chaleur de Loire-sur-Rhône, Saint-Symphorien-sur-Coise et Affoux ont connu des avancées majeures, tandis que la chaufferie bois d'Orliénas a été finalisée.

Les projets de Loire-sur-Rhône et de Saint-Symphorien-sur-Coise constituent des réalisations particulièrement importantes. En effet, ces deux opérations représentent une puissance totale installée de 5 025 kW (450 kW bois plaquettes et 895 kW gaz naturel pour Loire-sur-Rhône et 1 180 kW bois plaquettes et 2 500 kW gaz naturel pour Saint-Symphorien-sur-Coise). Ces deux installations permettront de desservir environ 26 sous-stations à travers 3 740 mètres linéaires de réseau de chaleur pour alimenter des habitations collectives, des complexes scolaires ou encore des bâtiments communaux dès octobre 2025.

La production annuelle attendue de l'ensemble des chaudières bois du SYDER est d'environ 5 GWh, soit l'équivalent de la consommation en énergie de 500 logements. L'ensemble des projets engagés en 2025 (avec une finalisation début 2026 pour Saint-Symphorien-sur-Coise), permettra d'éviter environ 1 400 tonnes de CO₂ supplémentaires, soit l'équivalent de 6,3 millions de kilomètres parcourus en voiture thermique.

LE CONTRAT CHALEUR RENOUVELABLE



LE CONTRAT CHALEUR RENOUVELABLE QU'EST-CE QUE C'EST ?

Financé par l'ADEME et porté par le SYDER sur le territoire du département du Rhône (hors COR-CCMDL), le Contrat Chaleur Renouvelable (CCR) aide les communes et acteurs locaux à adopter des systèmes de chauffage alimentés par des énergies renouvelables (bois-énergie, solaire thermique, géothermie, réseaux de chaleur).

Ce dispositif propose un **accompagnement technique** par le SYDER et des **subventions** pouvant couvrir jusqu'à 70 % des coûts d'étude ; les installations d'énergie renouvelable sont, elles, soutenues via une aide forfaitaire en fonction de leur productivité. Une opportunité pour maîtriser les coûts énergétiques tout en valorisant les ressources locales.

Au 31 décembre 2025, sur les 9,68 millions d'euros délégués au SYDER par l'ADEME dans le cadre du CCR, ce sont 3 200 000€ de subventions qui ont été attribués à des porteurs de projet publics et privés pour soutenir le développement de la chaleur renouvelable, à travers la création de réseaux de chaleur, d'installations au bois-énergie ou encore de géothermie. Ces subventions ont permis de financer :

35 études : faisabilité, assistance à maîtrise d'ouvrage, schéma directeur...

28 installations de chauffage renouvelable

La production de chaleur renouvelable prévisionnelle pour ces projets est de **6,9 GWh**.

La biomasse couvre plus de 80% de cette production, via des petites chaudières à granulés mais aussi des réseaux de chaleur fonctionnant au bois déchiqueté. La géothermie, très populaire, représente 16% de la chaleur renouvelable contractualisée et se développe activement.

CERTIFICATS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE (CEE)



650 726,36 € liés à la vente des CEE

En 2025, la régie SYDER Chaleur a obtenu 644 287€ de la vente de CEE pour le **raccordement de plusieurs bâtiments au réseau de chaleur de Montrottier**.

De la même manière, la régie SYDER Chaleur a obtenu 6 439,36€ de la vente de CEE suite au **raccordement au réseau de chaleur d'Orliénas**.

RESSOURCES HUMAINES



UNE ÉQUIPE COMPLÉMENTAIRE AU SERVICE DES COMMUNES

Au 31 décembre 2025, l'équipe du SYDER est composée de **53 agents** aux profils variés et complémentaires, répartis au sein de 3 pôles, en appui à la Direction Générale. Cet effectif comprend à la fois des agents techniques et administratifs qui accompagnent au quotidien nos collectivités adhérentes dans la réalisation de leurs projets.

CHIFFRES CLÉS



34

agents techniques



19

agents de la filière
administrative



20

femmes



33

hommes



UNE STRUCTURE DYNAMIQUE QUI ÉVOLUE

Parce que nos activités se diversifient et se développent, notamment dans le domaine des énergies renouvelables, et parce que nous souhaitons intensifier nos relations avec nos collectivités adhérentes, le SYDER continue sa campagne de recrutements initiée depuis 2021. En 2025, 9 nouveaux collaborateurs ont rejoint le syndicat.

MISER SUR L'AVENIR

Le SYDER accueille régulièrement des alternants et des stagiaires au sein des différents services du syndicat.

En 2025, le syndicat comptait parmi ses collaborateurs un alternant au service Finances, un stagiaire au service Finances et un stagiaire au pôle Énergies Renouvelables.

SE FORMER POUR ENRICHIR SES COMPÉTENCES

L'ensemble des agents du SYDER peuvent bénéficier de formations organisées par le CNFPT ou des organismes de formation privés afin de perfectionner leurs connaissances pour l'exercice de leurs missions.

En 2025, 25 agents ont ainsi bénéficié d'au moins 1 jour de formation.



FORMATIONS INTERNES AU SYDER

Destinée aux agents du syndicat, une série de formation «intra-SYDER» a été mise en place en 2025. Chaque semaine, un des service intervenait auprès des agents volontaires afin de présenter son métier, son quotidien au SYDER et ses missions.

Ces échanges hebdomadaires d'une heure et demie ont permis aux agents de se familiariser et de mieux comprendre les missions de chacun. Cette meilleure connaissance des liens entre agents, élus et entreprises consolide le fonctionnement transversal des services et assure une cohésion interne optimale.



ENCOURAGER LA MOBILITÉ DURABLE

Conjointement à la participation employeur à la prise en charge des frais de transports en commun domicile-travail à hauteur de 75%, les agents peuvent également bénéficier du Forfait Mobilité Durable pour un montant maximum de 300 €. Ce dispositif permet aux agents de bénéficier d'une aide financière destinée à couvrir une partie des frais liés aux trajets domicile-travail, à condition d'utiliser régulièrement un mode de transport respectueux de l'environnement.

Les moyens de transport concernés sont :

- Le **vélo** (classique ou à assistance électrique)
- Le **covoiturage**, en tant que conducteur ou passager
- Les **engins de déplacement personnel motorisés**, comme les trottinettes électriques, monoroues, gyropodes ou hoverboards
- Les **cyclomoteurs, motocyclettes, cycles ou engins de déplacement motorisés ou non**, loués ou en libre-service (avec motorisation non thermique)
- Le recours à un service d'**auto-partage**

Le montant de l'aide varie selon le nombre de jours d'utilisation effective dans l'année (100 €, 200 € ou 300 €).

Avec ce dispositif, le SYDER encourage les mobilités alternatives et soutient l'engagement de ses agents en faveur de déplacements plus responsables.

En 2025, 9 agents ont pu bénéficier de ce dispositif.

COMMUNICATION



En 2025, le service communication a poursuivi sa dynamique afin de promouvoir les activités et compétences du syndicat auprès des élus, partenaires économiques et institutionnels ainsi que du grand public. En outre, au-delà de toutes les actions de communication traditionnelles portées par le service, l'année 2025 aura été marquée par l'organisation de la célébration des **75 ans du syndicat**, un évènement majeur qui aura réuni plus de 400 participants.

LA COMMUNICATION NUMÉRIQUE AU SERVICE DES TERRITOIRES : SITE INTERNET, RÉSEAUX SOCIAUX ET WEBINAIRES

En 2025, le SYDER a continué le développement de sa présence sur les outils web et numériques afin de renforcer l'information des élus, des délégués et plus largement de l'ensemble des acteurs du territoire.

Le site internet institutionnel www.syder.fr demeure la porte d'entrée principale pour découvrir les grandes compétences du syndicat et les services proposés aux communes. Il permet également de suivre l'actualité du SYDER à travers des articles de fond consacrés aux projets portés sur le territoire, aux partenariats engagés et aux enjeux de la transition énergétique.

Le syndicat a également consolidé sa présence sur les réseaux sociaux, avec une animation régulière de ses pages [Facebook](#), [LinkedIn](#) et [YouTube](#). Ces canaux permettent de diffuser les actualités du syndicat, de valoriser les projets réalisés, de partager des chiffres clés, des ressources de référence ainsi que des informations plus générales sur les questions énergétiques. Cette communication en temps réel favorise la

proximité avec les communes, renforce l'adhésion aux actions menées et contribue à créer une véritable communauté autour des enjeux de l'énergie.

Enfin, les **webinaires mensuels**, lancés en 2024, se sont installés comme un nouvel outil pédagogique à destination des élus et des services techniques des communes. Organisés une fois par mois, ces rendez-vous de 45 minutes présentent de manière concrète une thématique ou un projet porté par le SYDER, avec pour objectif de permettre aux participants de comprendre le déroulement d'un projet de A à Z. Chaque session se conclut par un temps d'échange favorisant les questions et le partage d'expérience entre les participants et les équipes du syndicat.

À travers l'ensemble de ces outils numériques, le SYDER affirme sa volonté de proposer une information accessible, réactive et utile, en accompagnant toujours plus étroitement les collectivités dans leurs projets énergétiques.



CHIFFRES CLÉS



3 898
abonnés

@Syndicat Départemental
d'Energies du Rhône (SYDER)



424
followers

@SYDER



52
vidéos

@SYDER

MAGAZINE, EN BREF, PLAQUETTES : DES OUTILS ÉDITORIAUX POUR VALORISER LES ACTIONS DU SYNDICAT

En 2025, le SYDER a poursuivi le développement de ses supports de communication afin de mieux informer les élus, les délégués et l'ensemble de ses partenaires sur ses actions et ses compétences.

Véritables outils d'accompagnement à la décision, ces publications permettent de valoriser les projets menés sur le territoire, de rendre compte des politiques publiques portées par le syndicat et d'expliquer, de manière claire et accessible, les enjeux de la transition énergétique.

Deux numéros de *SYDER le Mag* ont ainsi été publiés au cours de l'année, mettant en lumière les réalisations, les actualités, les projets structurants et les partenariats du syndicat.

En complément, chaque comité syndical a donné lieu à la diffusion du *En Bref*, une publication synthétique présentant les principales délibérations adoptées afin de faciliter leur appropriation par les élus.

Le SYDER a également poursuivi l'édition de *plaquettes thématiques* destinées à vulgariser ses compétences et à présenter de manière pédagogique les services proposés aux collectivités.

Ces supports constituent des outils de référence pour les communes, leur permettant de mieux connaître les solutions mises à leur disposition et d'être accompagnées dans leurs projets.



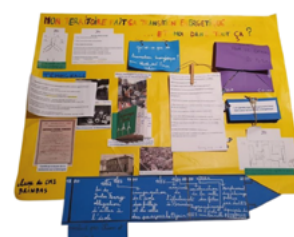
ÉCOLOUSTICS : SENSIBILISER LA JEUNE GÉNÉRATION AUX GRANDS ENJEUX DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Partenaire du *concours Ecoloustics* depuis 4 éditions, le SYDER poursuit son engagement en faveur de la sensibilisation des plus jeunes aux enjeux de la transition énergétique. Organisé par la FNCCR depuis 2017, ce concours national invite les élèves de cycle 3 à explorer les questions liées à l'énergie à travers un projet pédagogique et créatif. En 2025, quatre établissements du territoire ont pris part à cette initiative.

Le prix départemental a été décerné aux *élèves de CM2 de l'école élémentaire de La Tour à Brindas*. Leur projet, un panneau participatif et interactif, retrace l'évolution des usages de l'énergie dans la commune, des pratiques d'hier aux défis de la transition énergétique d'aujourd'hui. En abordant différentes thématiques – transports, école, interviews ou encore reportages –, les élèves ont porté un regard à la fois documenté et prospectif sur l'avenir énergétique de leur territoire, faisant preuve de créativité, de curiosité et d'un réel engagement



La réalisation de la classe de CM2 de l'école publique de Brindas, dans le cadre du concours Ecoloustics 2025.



DES VIDÉOS PÉDAGOGIQUES POUR MIEUX COMPRENDRE LES ACTIONS DU SYDER

En 2025, le service communication a débuté sa série de vidéos pédagogiques présentant les compétences et actions menées par le syndicat.

3 vidéos ont ainsi été mises en ligne sur les réseaux sociaux et le site internet du SYDER : deux consacrées à la **mobilité électrique** et une à la dimension partenariale de la **Démarche performancielle**.

Ces films d'une courte durée ont vocation à mettre en lumière mais aussi vulgariser et **expliquer les grands projets du syndicat** pour accompagner les territoires sur la voie de la transition énergétique.



DÉCOUVREZ LE RÉSEAU DE BORNES DE RECHARGE PUBLIQUES DU SYDER



DÉCOUVREZ COMMENT UTILISER LES BORNES DE RECHARGE PUBLIQUES DU SYDER



EN SAVOIR PLUS SUR LES ÉTAPES DE LA DÉMARCHÉ PERFORMANCIELLE DU SYDER

UNE VISIBILITÉ RENFORCÉE DANS LES MÉDIAS LOCAUX

En 2025, les actions du SYDER ont bénéficié d'une large couverture dans les médias locaux, notamment à travers **Le Progrès**, **Le Patriote Beaujolais** et **BFM Lyon**. Ces relais ont permis de mettre en lumière les projets et réalisations portés par le syndicat au service des communes et de leurs habitants.

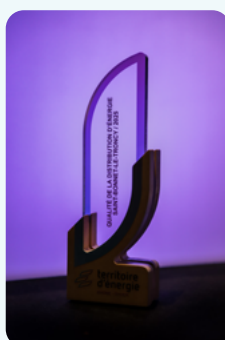
Au-delà de l'information, cette visibilité contribue à faire connaître les solutions déployées sur le territoire, à favoriser leur acceptabilité et à susciter une dynamique positive entre les collectivités, en **valorisant les initiatives qui inspirent de nouveaux projets**.



LES TROPHÉES DU SYDER 2025 RÉCOMPENSENT LES COMMUNES ENGAGÉES

Le 24 juin 2025, le SYDER a réuni les élus de son territoire au Domaine des Communes à Anse à l'occasion de la remise des Trophées du SYDER. **Ce rendez-vous annuel met à l'honneur les communes qui se distinguent par leurs réalisations en faveur de la transition énergétique** et de l'aménagement du territoire.

Huit communes ont été récompensées dans sept catégories : qualité de la distribution d'électricité, éclairage raisonné, mise en valeur du cadre de vie, mise en lumière du patrimoine, énergie locale, mobilité électrique et commune engagée. La cérémonie a également été marquée par la remise du prix départemental du concours Écoloustics, décerné à la classe de CM2 de l'école de La Tour à Brindas pour son projet consacré aux enjeux de la transition énergétique.



TEARA : UNIR LES SYNDICATS D'ÉNERGIE AU SERVICE DES TERRITOIRES

Le SYDER est membre de **Territoire d'énergie Auvergne-Rhône-Alpes (TEARA)**, l'association qui rassemble les 13 syndicats d'énergie de la région. Cette coopération permet de mutualiser les expertises, de partager les retours d'expérience et de porter une voix commune auprès des pouvoirs publics afin de défendre les intérêts des collectivités face aux grands enjeux de la transition énergétique.

Tout au long de l'année 2025, les présidents, élus, directeurs généraux et agents des syndicats membres se sont réunis à plusieurs reprises pour **échanger sur les défis énergétiques des territoires et construire des positions communes**. Les travaux ont notamment porté sur le **développement des énergies renouvelables**, la **résilience des réseaux** face au changement climatique, la **mobilité décarbonée**, l'**achat d'énergie** ou encore les **évolutions réglementaires**.

En juin 2025, le SYDER a eu le privilège d'accueillir l'une de ces réunions au Château de Bagnols, sous l'impulsion de son président Malik Hechaïchi. Cette rencontre a permis aux présidents des syndicats d'énergie d'échanger sur les priorités communes et de dialoguer avec plusieurs parlementaires autour de l'avenir énergétique des territoires.

Une autre réunion annuelle s'est tenue en Savoie, en présence de Fabrice Pannekoucke, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Les échanges ont rappelé le rôle stratégique des syndicats d'énergie dans l'accompagnement des collectivités et la nécessité de renforcer la coopération régionale pour relever les défis de la transition énergétique.

À travers son engagement au sein de TEARA, le SYDER contribue activement à faire entendre la voix des collectivités et à construire des réponses concertées au service d'une transition énergétique durable, solidaire et adaptée aux réalités des territoires.



LE SYDER AUX CÔTÉS DES COMMUNES POUR CONCRÉTISER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

En 2025, le SYDER a été présent aux côtés des élus locaux et de ses partenaires lors de nombreuses inaugurations, moments privilégiés pour célébrer des réalisations concrètes au service des habitants et des territoires. Partenaire de proximité des communes, le SYDER accompagne les collectivités dans leurs projets de transition énergétique en apportant son expertise et en favorisant des solutions locales, durables et adaptées aux enjeux de demain.

Des réalisations concrètes issues d'un travail collectif

Le 23 mai 2025, le Président du SYDER a inauguré la **chaufferie bois de Montrottier** aux côtés des élus et partenaires institutionnels. Fruit d'une démarche collective associant notamment la commune, l'ADEME et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, cet équipement alimente aujourd'hui 17 bâtiments grâce à un réseau de chaleur de 1 300 mètres et permet d'éviter près de 500 tonnes de CO₂ chaque année.

Le 14 juin 2025, le SYDER inaugurait à **Ambérieux d'Azergues** sa **première station publique de recharge haute puissance pour véhicules électriques**. Avec ses 10 points de charge, dont 4 ultra-rapides, cette nouvelle infrastructure illustre l'engagement collectif en faveur d'une mobilité électrique accessible et durable.

Le 27 juin 2025, la **centrale photovoltaïque** des halles de commerce de Loire-sur-Rhône était à son tour inaugurée. Ce projet innovant, porté avec la commune, permet l'**autoconsommation** de l'énergie produite localement et contribue également à l'alimentation des bornes de recharge pour véhicules électriques du site.

À travers ces projets, le SYDER réaffirme son rôle de partenaire des communes dans la transition énergétique. Aux côtés des élus et des acteurs engagés, le syndicat est fier de contribuer à des réalisations qui améliorent le quotidien des habitants et renforcent la résilience des territoires.



Inauguration
Chaufferie bois
de Montrottier



Inauguration
Station de recharge
publique haute
puissance d'Ambérieux
d'Azergues



Inauguration
Centrale
photovoltaïque de
Loire-sur-Rhône

LES 75 ANS DU SYDER : UN ÉVÉNEMENT EMBLÉMATIQUE AU SERVICE DE L'HISTOIRE ET DE L'IMAGE DU SYNDICAT



Le 25 septembre 2025, le SYDER a célébré son 75^e anniversaire au Domaine des Communes à Anse, en présence de plus de 400 participants : élus, parlementaires, partenaires institutionnels, entreprises, représentants des syndicats d'énergie, agents et anciens collaborateurs. Cette soirée anniversaire a constitué un temps fort de la vie du syndicat, à la fois tourné vers son histoire, les femmes et les hommes qui l'ont construite, et les défis énergétiques de demain.

À cette occasion, le service Communication a assuré la conception, l'organisation et le pilotage de l'ensemble de la manifestation. Il a imaginé le fil conducteur de l'événement, conçu sa charte graphique et coordonné l'ensemble des prestations nécessaires à sa réussite, en lien avec de nombreux partenaires et prestataires.

Le service a notamment supervisé la réalisation du livre anniversaire retraçant 75 ans d'histoire du SYDER, la production de plusieurs films

mettant en lumière les grandes étapes de son développement et les témoignages de celles et ceux qui ont marqué son histoire, ainsi que l'ensemble des supports de communication et de la scénographie de la soirée. Il a également assuré la coordination logistique et protocolaire de l'événement, de la préparation des invitations à l'accueil des personnalités et des participants.

Au-delà de la célébration de cet anniversaire, cet événement a permis de renforcer la visibilité et l'image institutionnelle du SYDER, de valoriser son histoire, son expertise et son rôle auprès des collectivités du Rhône, tout en affirmant les ambitions du syndicat face aux enjeux de la transition énergétique. La table ronde consacrée à l'innovation et à la souveraineté énergétique, réunissant élus nationaux, présidents de syndicats d'énergie et acteurs économiques, a illustré cette volonté de conjuguer mémoire, engagement et vision d'avenir.



LES RENCONTRES DE L'ÉNERGIE

Le 11 décembre, le SYDER a participé aux Rencontres de l'Énergie, organisées par Grenoble École de Management, dans le cadre de la **Chaire Energy for Society** et la **Chaire européenne de la Transition du Territoire** dont le SYDER est membre.

À cette occasion, le Président du syndicat, Malik Hechaïchi, a rappelé combien les territoires et les communes jouent un rôle central dans la transition énergétique, en mettant en œuvre chaque jour des solutions concrètes et durables.

La table ronde, réunissant des intervenants de haut niveau – **Catherine Fiamma MacGregor** (ENGIE), **Fabien Gay** (Sénateur de la Seine-Saint-Denis), **Sophie Sidos** (MEDEF Isère / Vicat), **Carine Sebi** (GEM) et **Malik Hechaïchi** (SYDER) – a permis des échanges riches et stimulants sur les défis à relever.



Tous s'accordent sur un point essentiel : **la transition énergétique nécessite un cap clair, cohérent et efficace**. Sa réussite repose sur la mobilisation conjointe des acteurs publics, des institutions, des industriels et des entreprises privées.

LE SYDER PRÉSENT À LA PREMIÈRE ÉDITION DU SALON ICI ON AGIT

Les 16 et 17 mai 2025, le SYDER a participé sous la bannière de Territoire d'Énergie Auvergne- Rhône-Alpes (TEARA) au salon « Ici On Agit » organisé par le groupe EBRA. Cet événement, qui s'est tenu à la Sucrière à Lyon, était l'occasion de **présenter concrètement les actions des syndicats d'énergie en faveur de la transition énergétique des territoires**.

Acteurs locaux, élus et grand public étaient au rendez-vous pour participer à diverses animations, ateliers et conférences. Cette première édition a tenu toutes ses promesses !



LE SYDER AU SALON DES MAIRES ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES : PORTER LES ENJEUX ÉNERGÉTIQUES DES TERRITOIRES

En novembre 2025, une délégation d'élus du SYDER s'est rendue au Salon des Maires et des Collectivités Locales à Paris, rendez-vous majeur des acteurs publics locaux. Cette présence a permis de **valoriser l'action du syndicat**, d'**échanger avec ses partenaires** et de **porter les enjeux énergétiques des communes du Rhône**.

La journée a débuté sur le stand de la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR), avec un **temps de rencontre réunissant les Présidents des syndicats d'énergie membres de TEARA** (Territoire d'énergie Auvergne-Rhône-Alpes) et des élus du territoire. Un moment privilégié pour partager les enjeux communs liés à la transition énergétique et rappeler le rôle essentiel des syndicats d'énergie auprès des collectivités.



Puis, le Président du SYDER, Malik Hechaïchi, a participé à une table ronde organisée par TotalEnergies sur le thème : « **L'accès à la mobilité électrique vue par les citoyens** ». Aux côtés de Laurent Toutain, Directeur relations parties prenantes de TotalEnergies, de Virginie Agra, Responsable de la mobilité électrique, et de Jean-Philippe Delbonnel, Président de l'Institut Quorum, il a rappelé l'engagement du SYDER pour une mobilité électrique accessible et adaptée aux besoins des habitants du Rhône.

Enfin, le Salon des Maires a également été marqué par la **signature d'une charte de communication commune entre le SYDER et Enedis**. Signé par Malik Hechaïchi, Président du SYDER, Mathias Povse, Directeur Clients & Territoires d'Enedis, et Hélène Heurtevent, Directrice territoriale Enedis Ain-Rhône, cet accord **renforce un partenariat stratégique** au service des communes du Rhône. Cette charte vise à mieux valoriser la compétence de distribution d'électricité du SYDER, les investissements réalisés conjointement pour renforcer la résilience du réseau et l'information apportée aux communes et aux habitants.



ÇA S'EST PASSÉ EN 2025



28 JANVIER

Vœux du SYDER
et 1^{er} comité
syndical de
l'année



14 JUIN

Inauguration de la première
station de recharge publique
haute puissance à Ambérieux
d'Azergues



24 JUIN

Cérémonie des **Trophées** du SYDER



19 NOVEMBRE

Salon des Maires
et des Collectivités à Paris
Signature de la charte
Communication avec ENEDIS

16-17 MAI

Participation au
Salon Ici On Agit
sous la bannière TEARA



20 JUIN

Réunion des Présidents de
l'association TEARA
à Bagnols



25 SEPTEMBRE

Célébration des **75 ans**
du SYDER



11 DÉCEMBRE

Premières **Rencontres de
l'Energie**, dans le cadre de
la Chaire Européenne de
la Transition du Territoire
à Grenoble Ecole de
Management

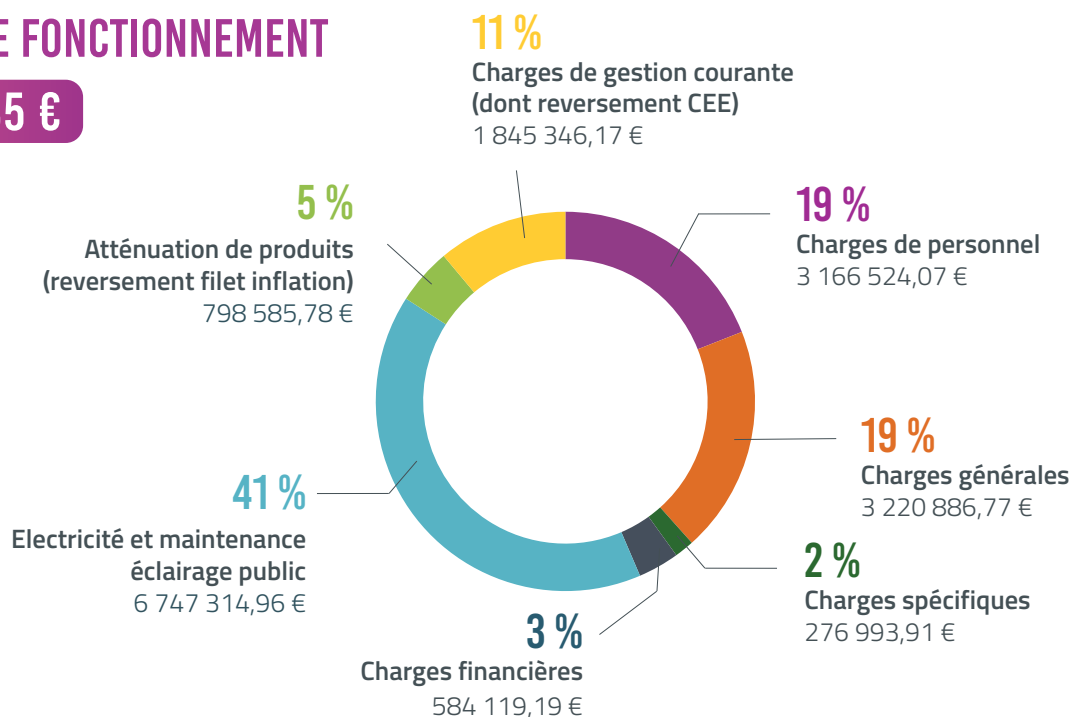


COMPTE ADMINISTRATIF



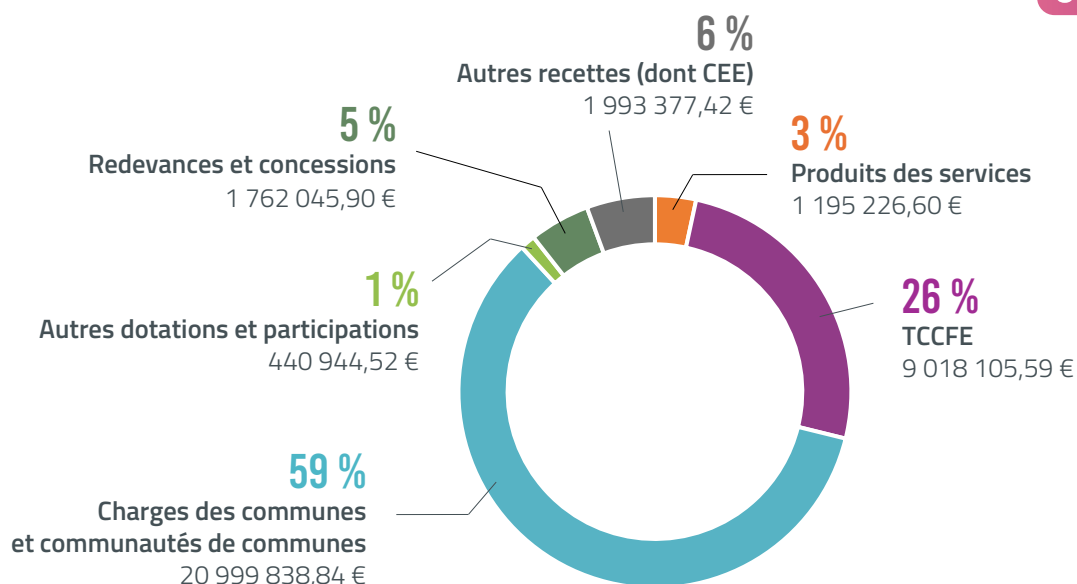
DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

16 639 770,85 €



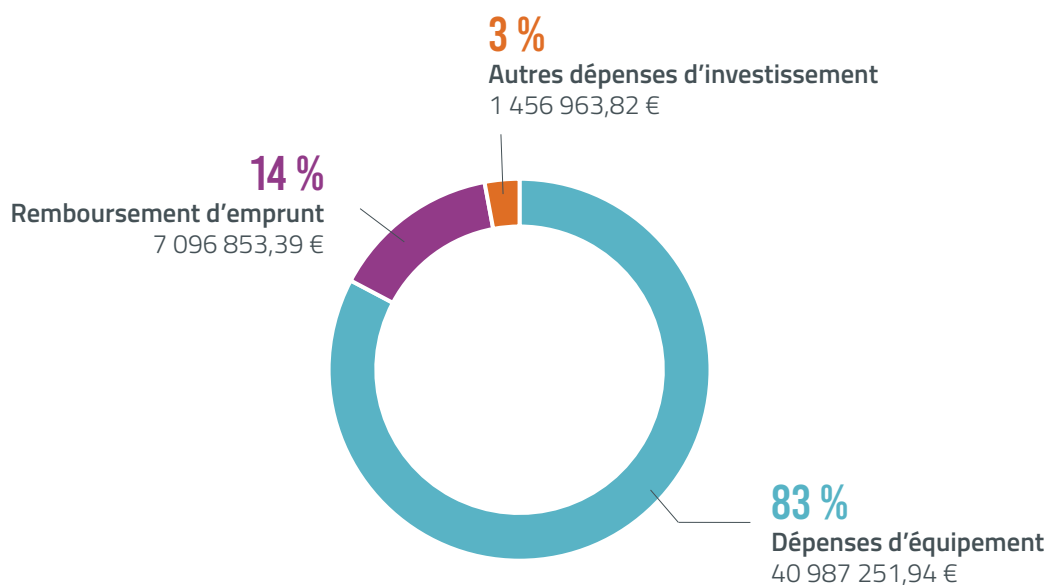
RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

35 409 538,87 €



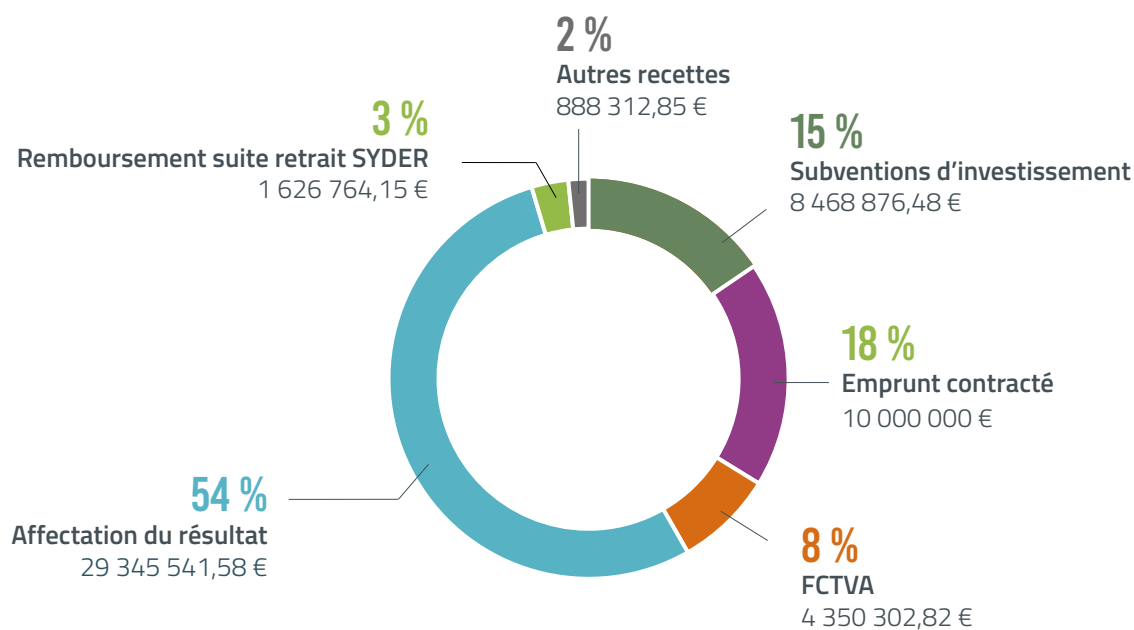
DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT

49 541 069,15 €



RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT

54 679 797,88 €



DÉLIBÉRATIONS



Bureau syndical du 21 janvier 2025	Attribution du marché public de travaux et de service « Exploitation, maintenance et travaux sur les installations d'éclairage extérieur du SYDER – Relance après sans-suite lot n°2 » (2024-AO26)
	Attribution du marché public de travaux « Installation de chaudières bois énergie et création du réseau de chaleur associé sur la commune de Saint-Symphorien-sur-Coise » (2024-AO23)
	Renouvellement de l'adhésion à la convention unique du cdg69
Comité syndical du 28 janvier 2025	Budget principal - Approbation du budget primitif 2025
	Budget autonome de la Régie SYDER Chaleur - Approbation du budget primitif 2025
	Budget annexe Photovoltaïque - Approbation du budget primitif 2025
	Budget principal 2025 – Application de la fongibilité des crédits
	Autorisations de programme/crédits de paiement 2025 - Actualisation
	Mise à jour des durées d'amortissement des immobilisations
	Taux d'abattement sur les travaux du programme 2025
	CHALEUR - Transfert au SYDER de la compétence optionnelle « Production et distribution publique de chaleur et de froid » de la commune de L'Arbresle
	CHALEUR - Transfert au SYDER de la compétence optionnelle « Production et distribution publique de chaleur et de froid » de la commune de Thurins
	CHALEUR - Approbation de la convention temporaire d'occupation d'un bâtiment appartenant au domaine public de Vienne-Condrieu Agglomération
	CHALEUR - Adoption du projet de réseau de chaleur de Saint-Symphorien-sur-Coise et de ses modalités de financement
	Organisation du comité syndical du 8 avril 2025
	Mandat spécial accordé au Président et aux Vice-présidents pour se rendre à différents salons internationaux au cours de l'année 2025
	Cyclone CHIDO : solidarité avec la population de Mayotte
Bureau syndical du 1 avril 2025	Examen du compte-rendu annuel d'activités 2023 des concessionnaires de la distribution publique d'électricité
	Examen du compte-rendu annuel d'activités 2023 du concessionnaire de la distribution publique de gaz
	Souscription de la SEM SOLEIL – Augmentation du capital de la SEM ENERG'ISERE
	Souscription de la SEM SOLEIL – Augmentation du capital de la SEM SIP EnR
	Choix d'une convention de participation pour le risque « santé » et/ou pour le risque « prévoyance » et mandat au cdg69 pour mener la procédure
	Convention 2025 avec le Comité Social du Personnel de la Métropole Lyonnaise

	Création/transformation de plusieurs postes – Modification du tableau des effectifs
	Recrutement d'un(e) apprenti(e) au service Finances
Comité syndical du 8 avril 2025	Approbation des charges des communes dues au SYDER pour l'année 2025
	Budget principal : Approbation du Compte de Gestion 2024
	Budget principal : Approbation du Compte Administratif 2024
	Budget principal : Affectation des résultats 2024
	Budget principal : Subvention d'équilibre du Budget principal 2025 vers le Budget annexe « Photovoltaïque » 2025
	Budget principal : Approbation du Budget supplémentaire 2025
	Budget autonome Régie SYDER Chaleur : Approbation du Compte de Gestion 2024
	Budget autonome Régie SYDER Chaleur : Approbation du Compte Administratif 2024
	Budget autonome Régie SYDER Chaleur : Affectation des résultats 2024
	Budget autonome Régie SYDER Chaleur : Approbation du budget supplémentaire 2025
	Budget annexe Photovoltaïque : Approbation du Compte de Gestion 2024
	Budget annexe Photovoltaïque : Approbation du Compte Administratif 2024
	Budget annexe Photovoltaïque : Affectation des résultats 2024
	Budget annexe Photovoltaïque : Approbation du budget supplémentaire 2025
	Reversement aux communes du filet inflation 2023
	Régularisation des amortissements antérieurs des biens mis à disposition au SYDER dans le cadre du transfert de compétence éclairage public de la commune de Villefranche-sur-Saône
	Régularisation des amortissements antérieurs des biens mis à disposition au SYDER dans le cadre du transfert de compétence éclairage public de la commune de Sainte-Colombe
	IRVE - Transfert au SYDER par la commune de SAVIGNY de la compétence communale « Infrastructures de charge de véhicules électriques ou hybrides rechargeables »
	CHALEUR - Approbation de la convention organisant les conditions de raccordement de l'hôtel « Le Relais des Bergers » au réseau de chaleur de Saint-Martin-en-Haut
	Participation au capital et à l'avance en compte courant d'associés au sein de la société citoyenne Soleil Beaujolais
	Participation au capital et à l'avance en compte courant d'associés au sein de la société citoyenne CVRC
	Autorisation donnée au Président de répondre à l'AMI publiée par la CCMDL pour la réalisation et l'exploitation d'une centrale photovoltaïque
	Organisation du Comité syndical du 24 juin 2025
Bureau syndical du 24 juin 2025	Approbation d'une convention organisant la co-maîtrise d'ouvrage entre le SYDER et la CCEL concernant la réalisation d'une station de recharge forte puissance pour véhicules électriques
	Approbation d'un avenant portant prolongation des contrats de chaleur renouvelable

Budget principal 2025 : Approbation de la décision modificative n° 1

Budget autonome Régie SYDER Chaleur 2025 : Approbation de la décision modificative n° 1

Approbation du protocole transactionnel lié au contrat relatif à la fourniture et l'acheminement d'électricité des membres du groupement de commandes coordonnées par le SYDER

Autorisation d'utilisation d'un véhicule de service avec remisage à domicile pour le Président

IRVE-Transfert au SYDER par la commune de BEAUVALLON de la compétence communale «Infrastructures de charge de véhicules électriques ou hybrides rechargeables»

IRVE - Transfert au SYDER par la commune de CHATILLON-D'AZERGUES de la compétence communale « Infrastructures de charge de véhicules électriques ou hybrides rechargeables »

IRVE-Transfert au SYDER par la commune de SAINT-VERAND de la compétence communale «Infrastructures de charge de véhicules électriques ou hybrides rechargeables»

Projets d'autoconsommation collective « ouverte » du SYDER et création de la personne morale organisatrice (PMO)

Approbation d'une convention autorisant les services de Villefranche-sur-Saône à intervenir provisoirement sur le réseau d'éclairage public

Actions mises en place par le SYDER pour mettre fin aux difficultés rencontrées sur les chantiers du Syndicat avec les opérateurs de réseau télécom

Organisation du comité syndical du 25 novembre 2025

Bureau syndical
du 16 septembre 2025

Attribution du marché public de service « Exploitation et maintenance du parc de chaufferies publiques bois-énergie, des réseaux de chaleur et des sous-stations pour le compte du SYDER » (2025-A008)

Modification du modèle de convention-cadre de tiers investissement pour la production photovoltaïque et le développement de l'autoconsommation collective

Approbation d'une convention organisant la maîtrise d'ouvrage unique entre le SYDER et SYTRAL Mobilités dans le cadre de la réalisation de la Ligne de l'Est Lyonnais

Approbation du BEA avec la CCEL portant occupation d'un site devant accueillir une station de recharge forte puissance et des ombrières photovoltaïques

Approbation d'une convention organisant les travaux de renouvellement de candélabres entre le SYDER et la société APRR - Commune de Belleville-en-Beaujolais

Approbation du renouvellement de la convention relative à l'utilisation des supports aériens avec l'opérateur Prizz Télécom

Bureau syndical
du 14 novembre 2025

Attribution du marché public de service – Souscription des contrats d'assurances du SYDER pour les années 2026 à 2029 inclus

Régie SYDER Chaleur - Approbation de la police d'abonnement du réseau de chaleur d'AFFOUX

Régie SYDER Chaleur - Approbation de la police d'abonnement du réseau de chaleur de LOIRE-SUR-RHÔNE

Régie SYDER Chaleur - Approbation de la police d'abonnement du réseau de chaleur de SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE

Régie SYDER Chaleur - Modification de la police d'abonnement du réseau de chaleur d'ORLIENAS

Création/transformation de plusieurs postes – Modification du tableau des effectifs

Acomptes mensuels de trésorerie sur les charges 2026

Contributions annuelles d'adhésion des communes et EPCI aux compétences du SYDER pour 2026

Coefficients de répercuSSION définitif 2025 et provisoire 2026

Créances irrécouvrables : admission en non-valeur : budget général et régie SYDER Chaleur

Autorisation d'ouverture de crédits 2026

Régularisation des amortissements antérieurs des biens mis à disposition au SYDER dans le cadre du transfert de compétence éclairage public de la commune de Sainte-Colombe - Rectificatif

Régularisation des amortissements antérieurs des biens mis à disposition au SYDER dans le cadre du transfert de compétence éclairage public de la commune de Villefranche-sur-Saône - Rectificatif

Budget annexe Photovoltaïque 2025 : Approbation de la décision modificative n° 1 (annule et remplace la délibération n° CS_2025_081)

Clôture du budget annexe Photovoltaïque

Frais de déplacements hors périmètre du SYDER des agents

Débat et rapport d'orientation budgétaire 2026

Acquisition par le SYDER d'une parcelle appartenant à la ZAC LYBERTEC - Implantation d'une station de recharge forte puissance

CHALEUR - Transfert au SYDER par la commune d'AMPUIS de la compétence communale « production et distribution de chaleur et de froid »

Participation au capital et à l'avance en compte courant d'associés au sein de la société citoyenne Monts Energies

Approbation de la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'accompagnement à la réalisation et à l'exploitation d'une ou plusieurs installations photovoltaïques

Approbation de la nouvelle grille tarifaire photovoltaïque

Approbation des conventions de vente et de partage de l'énergie nécessaires à la mise en place d'une opération d'autoconsommation collective

Approbation de la convention portant mise à disposition du Plan de corps simplifié (PCRS) à Enedis

Organisation du Comité syndical du 22 janvier 2026

Transformation de poste – Modification du tableau des effectifs

Adhésion à la convention de participation en matière de protection sociale complémentaire portée par le CDG 69 – risque « prévoyance »

MARCHÉS PUBLICS

MARCHÉS CONCLUS PAR APPEL D'OFFRES EN 2025

Catégorie	Objet du marché	Modalité de passation	Référence acte administratif	Attributaires
PHOTOVOLTAÏQUE	Etudes de faisabilité photovoltaïque et maîtrise d'œuvre pour la construction et l'installation photovoltaïques sur toitures et ombrières de parkings	Accord cadre multi-attributaire (2 par lot) A bons de commande Alloti par puissance en kW (2 lots) Lot 1 : Prestations relatives aux installations d'une puissance supérieure à 100 kW sans minimum mais avec maximum fixé à 900 000 € HT Lot 2 : Prestations relatives aux installations d'une puissance inférieure ou égale à 100 kW sans minimum mais avec maximum fixé à 500 000 € HT	DS_2024_068 AC MOE PV - PREPARATION BS_2024_094 MOE PHOTOVOLTAÏQUE 2024_A003 - ATTRIBUTION	Lot 1 : PLANAIR France SAS Lot 1 : EL SMARTGRID Lot 2 : PLANAIR France SAS Lot 2 : SARESE
REGIE CHALEUR	Exploitation maintenance de chaufferies publiques bois-énergie et des 16 réseaux de chaleur Saisons de chauffe 2025 - 2029	Marché public de service Attribué à 146.678,32 € HT /an. Ce montant comprenant le forfait de l'offre de base correspondant à 134.210,22 € HT ainsi que la PSE n°2 (entretien compresseur) pour l'ensemble des chaufferies concernées soit 3.325,60 € HT et la PSE n°3 (entretien abords chaufferies, réception bois et évacuation des cendres)seulement pour les chaufferies de Loire-sur-Rhône et Saint-Symphorien-sur-Coise soit 9.142,50 € HT.) Montant total Hors Taxe (HT) reconduction comprises : 586.713,28 €	DS_2025_013 CHALEUR EXPLOITATION-MAINTENANCE CHAUFFERIES SYDER - PREPARATION MAPA BS_2025_062 RESEAU DE CHALEUR MAINTENANCE-ATTRIBUTION	IDEX ENERGIES
MOYENS GENERAUX	Services d'assurances pour le Syndicat Départemental d'Energies du Rhône - SYDER	Marché public de services visant à couvrir l'ensemble des protections assurantielles du SYDER Alloti par type d'assurances (5 lots) Lot 1 : assurance des dommages aux biens et des risques annexes Prime annuelle 2026 : 10 898,40 € HT Lot 2 : assurance des responsabilités et des risques annexes Prime annuelle 2026 : 40.640,00 € HT Lot 3 : assurance des véhicules à moteur et des risques annexes Déclaré sans suite pour motif économique d'intérêt général Lot 4 : assurance de la protection juridique de la collectivité Prime annuelle 2026 : 768,00 € HT Lot 5 : assurance de la protection fonctionnelle des agents et des élus Déclaré sans-suite pour infructuosité	DS_2025_014 PREPARATION CONSULTATION MAPA ASSURANCES BS_2025_068 MARCHÉ ASSURANCES - ATTRIBUTION	Lot 1 : GROUPAMA Lot 2 : ASSURLAC / MMA Lot 3 : NON ATTRIBUE Lot 4 : CABINET BRISSET / CFDP Lot 5 : NON ATTRIBUE
MOYENS GENERAUX	Système d'information pour la gestion des travaux du Syndicat Départemental D'énergies Du Rhône (SYDER)	Marché public de prestations intellectuelles (concession temporaire de droits d'usage d'un logiciel, de leur création, de leur maintenance ou de leurs mises à jour) sans allotissement marché à prix mixte (forfaitaire / unitaire) Montant pour la partie forfaitaire : 66 000,00 € HT Montant pour la partie unitaire : 81 600,00 € HT (englobant tranche ferme et tranche optionnelle)	DS_2026_004 SI GESTION TRAVAUX SYDER - PREPARATION MARCHÉ BS_2026_046 MARCHÉ PUBLIC – S.I. TRAVAUX SYDER - ATTRIBUTION	ONTOMANTICS SAS
TRAVAUX RESEAU	Marché de travaux 2026 - Réseaux secs	Accord cadre mono-attributaire de travaux A bons de commande Alloti géographiquement (11 lots) Sans montant minimum mais avec montant maximum Lot 1 : CC Saône Beaujolais montant maximum => 28 800 000 € HT Lot 2 : CA Ouest Rhodanien montant maximum => 28 800 000 € HT Lot 3 : CA Villefranche Beaujolais Saône montant maximum => 18 000 000 € HT Lot 4 : CC Beaujolais Pierres Dorées montant maximum => 25 800 000 € HT Lot 5 : CC Saône Beaujolais montant maximum => 25 200 000 € HT Lot 6 : CC Pays de l'Arbresle montant maximum => 16 200 000 € HT Lot 7 : CC Vallons du Lyonnais montant maximum => 15 000 000 € HT Lot 8 : CC Pays Mornantais + Montagny montant maximum => 19 800 000 € HT Lot 9 : CA Vienne Condrieu Agglomération montant maximum => 18 600 000 € HT Lot 10 : CC Pays de l'Ozon montant maximum => 8 400 000 € HT Lot 11 : CC Est Lyonnais montant maximum => 25 200 000 € HT	DS_2025_020 AC TRAVAUX RESEAUX SECS 2026 DECLARE SANS SUITE BS_2026_013 ATTRIBUTION MARCHÉ TRAVAUX RESEAUX SECS 2026	Lot 1 : SERPOLLET Lot 2 : SERP-SCIE Lot 3 : SOBECA Lot 4 : SOBECA Lot 5 : SERP-SCIE Lot 6 : INEO Lot 7 : RAMP Lot 8 : RAMP Lot 9 : ADG COIRO Lot 10 : MTP LAPIZE TSG Lot 11 : ADG COIRO

MARCHÉS CONCLUS PAR PROCÉDURE ADAPTÉE (MAPA) EN 2025

Catégorie	Objet du marché	Modalité de passation	Référence acte administratif	Attributaires
PHOTOVOLTAÏQUE	Travaux d'installations de centrales photovoltaïques en toitures dans diverses communes du Département du Rhône	Marché public de travaux Alloti géographiquement (4 lots) Lot 1 : Commune de Colombier-Saugnieu Montant : 234 751,16 € HT Lot 2 : Commune de Saint-Martin-en-Haut Montant : déclaré sans-suite pour modification des besoins de l'acheteur Lot 3 : Commune de Saint-Romain-de-Popey Montant : 74 980,00 € HT Lot 4 : Commune de Simandres Montant : 57 459,00 € HT	DS_2025_006 INSTALLATION PV SUR TOITURE DPRT RHONE - PREPARATION MAPA DS_2025_012 INSTALLATION PV SUR TOITURE DPRT RHONE - ATTRIBUTION	Lot 1 : RGREEN ENERGY Lot 2 : Sans suite Lot 3 : JEAN MOOS Lot 4 : ETERA
PHOTOVOLTAÏQUE	Construction de cinq ombrières photovoltaïques en bois sur le parking de la Salle Joseph Triomphe de Tarare (relance)	Marché public de travaux lancé suite à des risques juridiques tenant à la procédure de passation (majorité de candidat n'ayant pas pris en compte les modifications du DCE) Alloti par type de prestation (3 lots) Lot 1 : VRD Montant : 40 957,72 € HT Lot 2 : Fondations - structure Montant : 288 621,80 € HT Lot 3 : Equipement photovoltaïque Montant : 249 875,79 € HT	DS_2025_027 PHOTOVOLTAÏQUE OMBRIERES GARE TARARE - DECLARATION SANS SUITE ET RELANCE DS_2026_005 PHOTOVOLTAÏQUE OMBRIERES GARE TARARE - ATTRIBUTION	Lot 1 : AS TP Lot 2 : AGILIS Lot 3 : SLE
REGIE CHALEUR	Travaux de construction de la chaufferie d'AFFOUX	Marché public de travaux Alloti par type de prestation (2 lots) Lot 1 : Process chaufferie, process sous-stations, électricité et régulation Montant : 194 160,00 € HT Lot 2 : Réseau de chaleur Montant : 57 556,00 € HT	DS_2025_005 CHALEUR INSTALLATION CHAUDIERE BOIS AFFOUX - PREPARATION MAPA DS_2025_011 CHALEUR INSTALLATION CHAUDIERE BOIS AFFOUX - ATTRIBUTION	Lot 1 : HERVE THERMIQUE Lot 2 : HERVE THERMIQUE
PHOTOVOLTAÏQUE	Construction de deux ombrières photovoltaïques sur le parking de la baignade naturelle d'Hurongues, Pomeys	Marché public de travaux Alloti par type de prestation (3 lots) Lot 1 : VRD Montant : 22 870,00 € HT Lot 2 : Fondations - Structure Montant : 308 500,00 € HT Lot 3 : Equipement photovoltaïque Montant : 189 156,80 € HT Le lot n°1 (2025_A23bis) a été attribué sans publicité ni mise en concurrence par la procédure dite des «petits lots» La variante «structure bois» a été retenue pour le lot n°2 La PSE «Ecran d'affichage» a été retenue pour le lot n°3	DS_2025_025 PHOTOVOLTAÏQUE OMBRIERES HURONGUES - PREPARATION MAPA DS_2026_001 PHOTOVOLTAÏQUE OMBRIERES HURONGUES - ATTRIBUTION	Lot 1 : LACASSAGNE Lot 2 : BRUNEL Lot 3 : FAUCHE
MOYENS GENERAUX	Services d'assurances pour le Syndicat Departemental d'Energies du Rhône - SYDER - Relance lot 3 assurances véhicules	Marché passé en procédure adaptée suite à une consultation déclaré sans suite pour motif économique et pour absence de concurrence (article R.2185-1 du CCP) Prime annuelle hors révision : 33 237,59 € HT	DS_2025_014 PREPARATION CONSULTATION MAPA ASSURANCES BS_2025_068 MARCHE ASSURANCES - ATTRIBUTION	GROUPAMA

MARCHÉS CONCLUS SANS PUBLICITÉ NI MISE EN CONCURRENCE PRÉALABLE EN 2025

Catégorie	Objet du marché	Modalité de passation	Attributaires
REGIE CHALEUR	Mise en œuvre d'une production de chaleur d'appoint secours propane pour le réseau de chaleur de Larajasse	Marché de travaux dont le montant est inférieur à 100 000 € HT (article article 142 loi ASAP) Montant : 67 531,00 € HT	BEALEM
REGIE CHALEUR	Relance lot n°8 fumisterie - Chaufferie LOIRE-SUR-RHONE	Marché passé suite à une consultation infructueuse (article R. 2122-2 du CCP) Montant : 64 000,00 € HT	CHEMISAGE SUD EST
REGIE CHALEUR	Relance lot n°4 - Bardages / Façades LOIRE-SUR-RHONE	Marché passé suite à une consultation infructueuse (article R. 2122-2 du CCP) Montant : 57 983,57 € HT	MARTIN G
REGIE CHALEUR	Étude de faisabilité pour le déploiement d'un réseau de chaleur bois sur la commune d'AMPLEPUIS	Marché dont le montant est inférieur à 40 000 € HT (article R. 2122-8 du CCP) Montant : 11 075,00 € HT	INDDIGO
REGIE CHALEUR	Travaux de raccordement au réseau de chaleur public de la commune de LARAJASSE	Marché de travaux dont le montant est inférieur à 100 000 € HT (article article 142 loi ASAP) Lot 1 : Terrassements - Réseau de chaleur Montant : 19 743,90 € HT Lot 2 : Sous-stations - Electricité et automatisme Montant : 13 171,00 € HT	Lot 1 : FONT TP Lot 2 : BEALEM
MOYENS GENERAUX	Mission de pilotage du système d'information du SYDER	Marché dont le montant est inférieur à 40 000 € HT (article R. 2122-8 du CCP) Montant : 34 238,00 € HT	CF3INFO
REGIE CHALEUR	Travaux de raccordement au réseau de chaleur public de la commune de SAINT-MARTIN-EN-HAUT	Marché de travaux dont le montant est inférieur à 100 000 € HT (article article 142 loi ASAP) Alloti par type de prestation (3 lots) Lot 1 : Terrassements Montant : 24 022,50 € HT Lot 2 : Réseau de chaleur Montant : 47 590,00 € HT Lot 3 : Sous-station, électricité et automatisme Montant : 28 200,00 € HT	Lot 1 : RIVOLLIER Lot 2 : EFTG Lot 3 : JMOOS

Catégorie	Objet du marché	Modalité de passation	Attributaires
PHOTOVOLTAÏQUE	Réalisation d'une ombrière pour le groupe scolaire Michel Serres sur la commune de Pollionnay	Marché de travaux dont le montant est inférieur à 100 000 € HT (article article 142 loi ASAP) Montant : 56 438,00 € HT	POPSUN
REGIE CHALEUR	Travaux d'installation de chaudières bois énergie et création du réseau de chaleur associé sur la commune de Saint-Symphorien-sur-Coise - Relance lot n°4 (couvertures et bardages métalliques)	Marché passé suite à une consultation infructueuse (article R. 2122-2 du CCP) Montant : 244 962,13 € HT	ETANCOBA
PHOTOVOLTAÏQUE	Travaux d'installations de centrales photovoltaïques en toitures pour le gymnase de la commune de Saint-Martin-en-Haut		SANS-SUITE
PHOTOVOLTAÏQUE	Réalisation d'installation photovoltaïque intégrée au bâti sur l'église de Corcelles en Beaujolais	Marché de travaux dont le montant est inférieur à 100 000 € HT (article article 142 loi ASAP) Montant : 63 991,67 € HT	GMV INDUSTRIE
REGIE CHALEUR	Travaux de raccordement au réseau de chaleur public de la commune de LONGESSAIGNE	Marché de travaux dont le montant est inférieur à 100 000 € HT (article article 142 loi ASAP) Lot 1 : Terrassements - Réseau de chaleur Montant : 8 404,00 € HT Lot 2 : Sous-stations - Electricité Montant : 7 499,00 € HT	Lot 1 : TP LACASSAGNE Lot 2 : SARL RAYNARD
MOYENS GENERAUX	Assistance à Maîtrise d'Ouvrage : audit et modernisation du Système d'Information pour le compte du SYDER	Marché de prestations intellectuelles dont le montant est inférieur à 40 000 € HT (article R. 2122-8 du CCP) Montant : 34 238,00 € HT	COMPTOIR DES SIGNAUX
REGIE CHALEUR	Fourniture et livraison combustible bois énergie de la chaufferie centralisée - Saisons de chauffe 2025-2029	Marché passé sans publicité ni mise en concurrence par le biais de l'article L.2514-2 du CPP (sur l'achat d'énergies destinés à la production de la chaleur) Marché de fourniture alloti (7 lots) Montant estimatif fixé par lot : Lot 1 Chaudières VAUX-EN-BEAUJOLAIS, PROPIERES, CHENAS, RONTALON, SAINT LAURENT D'AGNY ET AFFOUX (Granulés) => 285,62 €/tonne livrée Lot 2 Chaudières LONGES ET LOIRE-SUR-RHONE => 35.10 €/MWh pour les deux chaudières Lot 3 Chaudières D'ORLIENAS ET COLOMBIER-SAUGNIEU => 38.03 €/MWh pour ORLIENAS et 35.10 €/MWh pour COLOMBIER-SAUGNIEU Lot 4 Chaudière LARAJASSE => 40.25€/MWh Lot 5 Chaudières SAINT-MARTIN-EN-HAUT ET SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE => 30.50€/MWh pour les deux chaudières Lot 6 Chaudières LONGESSAIGNE ET MONTROTTIER => 38.19 €/MWh pour LONGESSAIGNE et 33.78€/MWh pour MONTROTTIER Lot 7 Chaudières MONSOLS ET RONNO => 30.29 €/MWh pour MONSOLS et 34.40 €/MWh pour RONNO	Lot 1 : VERT DESHY Lot 2 : ABSRA Lot 3 : ABSRA Lot 4 : COFORET Lot 5 : COFORET Lot 6 : ABSRA Lot 7 : ABSRA
REGIE CHALEUR	Travaux de raccordement de La Résidence Croix Bertrand au Réseau de chaleur de Saint-Martin-en-Haut	Marché de travaux dont le montant est inférieur à 100 000 € HT (article article 142 loi ASAP) Alloti par type de prestation (3 lots) Lot 1 : Terrassements Montant : 18 490,00 € HT Lot 2 : Réseau de chaleur - Pose Montant : 16 661,10 € HT Lot 3 : Sous-station, électricité et régulation Montant : 33 200,00 € HT	Lot 1 : RIVOLLIER Lot 2 : EFTG Lot 3 : JMOOS
MOYENS GENERAUX	Services d'assurances pour le Syndicat Departemental d'Energies du Rhône - SYDER - Relance lot 2 protection fonctionnelle	Marché passé suite à une consultation infructueuse (article R. 2122-2 du CCP) Montant : 34 238,00 € HT	SMACL

Syndicat Départemental
d'Énergies du Rhône
61 chemin du Moulin Carron
69474 DARDILLY Cedex

Téléphone : 04 72 18 75 00

Email : accueil@syder.fr
Site Internet : www.syder.fr

